



LE DEVOIR



SAUL LOEB AGENCE FRANCE-PRESSE

La menace qui pèse sur l'économie américaine et mondiale n'a pas empêché le président Barack Obama de cuisiner pour les démunis, lundi à Washington.

IMPASSE BUDGÉTAIRE

Un vent d'optimisme souffle à Washington

Un compromis sur le budget et le relèvement du plafond de la dette serait possible

MÉLANIE LOISEL

Le Sénat américain a bon espoir de régler la crise budgétaire qui paralyse depuis deux semaines les agences fédérales et les services publics aux États-Unis. Les élus américains ont affirmé qu'un compromis sur le budget et le relèvement du plafond de la dette était à portée de main. Il pourrait être dévoilé dans la journée de mardi.

Un peu partout dans le monde, les détails de ce compromis budgétaire sont attendus avec impatience alors que les Américains risquent de se retrouver en défaut de paiement de leur dette dès jeudi. Si c'était le cas, l'économie mondiale pourrait être durement bouleversée et les pays occidentaux risqueraient de sombrer dans une autre récession.

Pour éviter d'en arriver là, le chef de la majorité démocrate du Sénat, Harry Reid, et le dirigeant de la minorité républicaine, Mitch McConnell, ont repris les discussions pour tenter d'arriver à une entente d'ici trois jours. Les pourparlers n'ont toujours pas abouti, mais les deux sénateurs ont parlé de « progrès phénoménaux ». Ils se disent « optimistes » quant à la possibilité d'en arriver à une solution rapide et acceptable pour les deux parties afin de sortir de la double impasse budgétaire. « Je suis très optimiste de parvenir à un accord raisonnable cette semaine pour mettre fin à la paralysie de l'État, payer les factures du pays et entamer des négociations à long terme pour placer notre pays sur un socle budgétaire solide », a dit M. Reid. « Nous avons eu des échanges de points de

vue très constructifs sur la façon de progresser », a pour sa part mentionné M. McConnell à la suite de leurs discussions.

Les deux sénateurs devraient d'ailleurs présenter un plan élaboré à un groupe des sénateurs républicains, ce mardi matin, à huis clos. « Le cadre d'un accord est fixé, mais il y a encore des détails qui doivent être précisés », a indiqué Bob Corker, l'un des sénateurs républicains invités.

Selon plusieurs médias américains, les deux parties semblent maintenant plus disposées à faire des

VOIR PAGE A 8 : WASHINGTON

Lire aussi : La chronique de François Brousseau : Un pays ingouvernable? Page B 1

POINT CHAUD

Élections Canada en a assez des « tricheurs »

Les appels robotisés frauduleux devraient être lourdement punis, dit Marc Mayrand

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le grand patron d'Élections Canada n'y va pas par quatre chemins. Les appels robotisés frauduleux devraient être lourdement punis, et les députés qui se font élire par la « tricherie », expulsés de la Chambre des communes.

« Il faut établir des sanctions plus dissuasives », a expliqué Marc Mayrand au cours d'une entrevue au Devoir. « Ça pourrait être des amendes beaucoup plus sévères, des peines de prison et, selon qui administre ça, peut-être des privations de certains droits. Si on peut déterminer qu'un candidat a dirigé des appels de cette nature, qu'il a employé des tactiques pour supprimer le vote, je ne suis pas sûr que ce candidat devrait être autorisé à participer aux élections futures. » Et s'il a été élu? « Pas sûr qu'il devrait garder son siège. Quand on parle de ça, on parle de tricherie au plus haut degré. Je ne suis pas sûr qu'on peut laisser les tricheurs autour de la table. »



Marc Mayrand, directeur général d'Élections Canada

Les appels frauduleux (parfois robotisés) faits pendant la campagne électorale de 2011 n'ont pas fini de faire parler d'eux. La Chambre des communes reprend ses activités mercredi après un congé estival prolongé par une prorogation et, s'il tient promesse, le gouvernement conservateur devrait déposer une modification à la Loi électorale de manière à encadrer l'utilisation des appels robotisés lors de scrutins. En 2011, à quelques jours du vote, des électeurs avaient reçu

VOIR PAGE A 8 : TRICHEURS

Lire aussi : Harper obligera les fournisseurs de télé à offrir de payer à la carte. Page A 2

AUJOURD'HUI



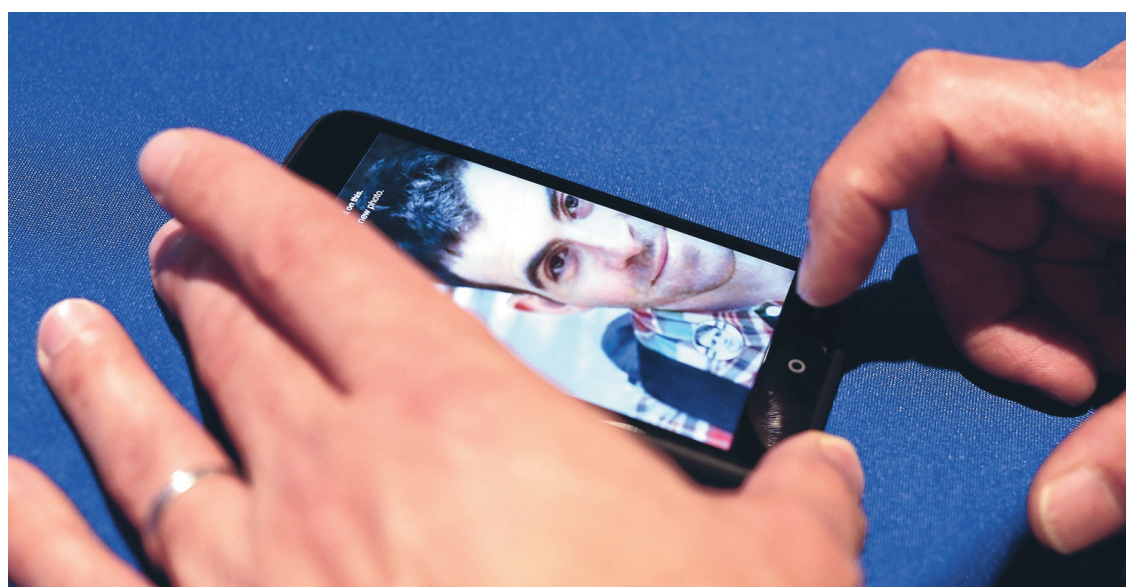
Le Monde : Russie: la police de Moscou lance de vastes opérations contre les immigrants au lendemain d'émeutes xénophobes. Page B 1

Actualités : Le prix Nobel de sciences économiques a été attribué à trois Américains qui ont étudié la fluctuation des marchés à long terme. Page A 4

Convergence : La chronique de Stéphane Baillargeon: Power et la puissance des médias. Page B 7



Avis légaux..... B 4
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 2



JUSTIN SULLIVAN/GETTY IMAGES/AFP

« La culture de masse, la culture populaire a toujours été bien plus visuelle que la culture d'élite », rappelle la spécialiste de l'image Catherine Saouter.

Une image contre 1000 mots

Les représentations picturales sont désormais prédominantes dans la communication moderne

FABIEN DEGLISE

Les chiffres donnent tout le volume à l'image: chaque mois, en moyenne, 280 photos sont partagées par les abonnés au réseau Facebook dans leur cercle composé d'environ 130 amis. Mathématiquement, ces abonnés se retrouvent, du coup, au cœur d'un réseau social numérisé où pas moins de 36400 clichés s'échangent sur une base mensuelle, de la photo d'actualité à celle du nouveau-né, en passant par l'assiette photographiée au restaurant, les ego-portraits — ces photos de soi, seul ou en groupe, prises à bout de bras avec

son téléphone —, le montage humoristique mettant en scène une tête de politicien sur un corps d'athlète ou le petit chat aux yeux surdimensionnés qui donne envie de s'émouvoir.

Une déferlante d'images, nourrie également par les Twitter, Instagram, Vine, Pinterest, Flickr, Google+ et blogs de ce monde, et qui, dans les dernières années, donne la tonalité à une étonnante mutation: sous l'effet de la démocratisation des

VOIR PAGE A 8 : IMAGE

Lire aussi : La chronique de Fabien Deglise: Pour une culture générale numérique. Page B 3

Émoi en France

La gauche et la droite se déchirent sur les leçons à tirer de la victoire du Front national à Brignoles

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

On avait rarement vu une simple élection cantonale créer autant d'émoi. Et cela, dans une circonscription d'à peine 20000 âmes! Depuis l'élection de François Hollande, c'était la troisième fois que le Front national (FN) se retrouvait au second tour d'un scrutin. Si cette victoire était attendue, personne ne s'attendait pourtant à ce que le candidat d'extrême droite, Laurent Lopez, l'emporte si facilement dimanche à l'élection partielle de Brignoles, dans le Var.

Le FN a beau compter deux députés et des dizaines d'élus locaux, cette nouvelle victoire semble confirmer la menace d'un vote de sanction aux prochaines élections municipales, en mars prochain. « Il va falloir s'y faire, Brignoles n'est qu'un début », écrit le chroniqueur du magazine Le Point, Philippe Tesson.

En hausse de plus de 14 points, le candidat du FN Laurent Lopez a en effet été facilement élu avec 53,9% des voix, doublant pratiquement son résultat du premier tour. Même le report des voix du candidat socialiste, facilement balayé au premier tour, n'a pu éviter cette victoire. La présidente du FN, Marine Le Pen, dit voir dans ce succès « un virage », la fin de la diabolisation de son parti et « la

VOIR PAGE A 8 : BRIGNOLES

ACTUALITÉS

DISCOURS DU TRÔNE

Harper obligera les fournisseurs de télé à offrir de payer à la carte

TERRY PEDWELL
à Ottawa

Le gouvernement dévoilera cette semaine un plan afin d'obliger les fournisseurs de télévision par câble et satellite à offrir aux clients la possibilité de payer les services à la carte.

Le ministre de l'Industrie, James Moore, affirme que la mesure fera partie d'une stratégie politique pour la protection du consommateur qui sera dévoilée à l'occasion du discours du trône, mercredi.

Selon le ministre, les consommateurs sont mécontents d'être forcés d'acheter des forfaits de chaînes dont ils ne veulent pas lorsqu'ils s'abonnent à la télévision par câble ou satellite.

Des entreprises, comme Vidéotron, se dirigent déjà vers le service à la carte, en grande partie parce que les consommateurs se désintéressent de la télévision traditionnelle au profit de la télévision sur Internet.

Par conséquent, il n'y a aucune raison pour que les fournisseurs empêchent les consommateurs de ne payer que pour les chaînes dont ils veulent, note le ministre. « Nous ne pensons pas que les gens devraient être forcés d'acheter des forfaits de chaînes de télévision s'ils ne sont pas désireux de les regarder, a-t-il affirmé en entrevue. Nous devrions avoir un modèle de paiement à la carte pour la télévision. »

Mise en garde

Les deux plus grands fournisseurs de télévision par câble et satellite, Bell et Rogers, offrent aux clients des forfaits de base qui comprennent les principaux réseaux et d'autres chaînes sélectionnées. Cependant, des forfaits bonifiés, qui coûtent plus cher, offrent des ensembles de chaînes réunies par catégorie.

Vidéotron a récemment offert aux clients la possibilité de choisir des groupes de cinq chaînes individuelles à partir d'une sélection, en plus du service de base.

En 2011, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a pressé les compagnies de diffusion par câble et par satellite d'adopter un modèle à la carte lorsqu'il a dévoilé de nouveaux

règlements visant à prévenir les diffuseurs de restreindre le choix des consommateurs.

Le modèle de facturation n'était toutefois pas obligatoire. M. Moore croit qu'il est temps qu'il le soit. « Ce n'est pas une économie dirigée, nous n'allons pas mettre en place des règles onéreuses. Nous sommes un gouvernement de déréglementation, a insisté M. Moore. Mais de temps en temps, nous pensons que c'est dans le meilleur intérêt du consommateur d'être protégé dans l'économie de marché. »

Le vice-président de la réglementation de Rogers, Kenneth Engelhart, a toutefois prévenu que, si Ottawa voulait rendre obligatoire la facturation à la carte, il faudrait que les producteurs de contenu soient plus souples sur leurs tarifs. « Ils ne peuvent pas nous demander de garantir leurs revenus, a-t-il objecté. Si [le programme] est populaire et que les gens achètent, ils feront plus d'argent. Si ça ne l'est pas, ils en feront moins. »

Compagnies aériennes

Par ailleurs, le discours du trône dévoilera aussi l'intention du gouvernement d'obliger les compagnies aériennes à indemniser les voyageurs en cas de surréservation d'un vol.

Les montants spécifiques restent à être établis, a toutefois précisé M. Moore.

Par le passé, toutefois, les conservateurs ont adopté des mesures volontaires de protection du consommateur. Le porte-parole du NPD en matière de consommation, Glenn Thibeault, a affirmé que cela amenait les règlements déjà en place.

Les conservateurs ont aussi rejeté un projet de loi déposé par le NPD qui prévoyait l'instauration d'une charte de droits pour les passagers aériens. « Durant les cinq dernières années, j'ai vu les conservateurs voter contre tous les projets de loi, tous les genres de motion, toutes les mesures législatives que nous avons présentées pour les consommateurs, a affirmé M. Thibeault. Chaque fois, ils ont trouvé quelque chose à redire, que ça n'avait pas de poids, ou ils ne faisaient rien. »

La Presse canadienne



RYAN REMIORZ LA PRESSE CANADIENNE

Abofian Abdelrazik a immigré au Canada et obtenu le statut de réfugié en 1990. Il est devenu citoyen canadien cinq ans plus tard.

Affaire Abdelrazik: l'ex-ministre Lawrence Cannon interrogé

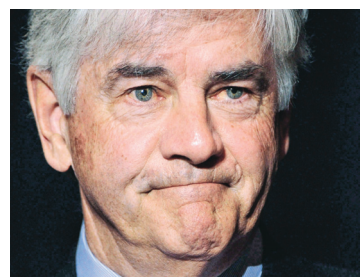
JIM BRONSKILL
à Ottawa

L'ex-ministre des Affaires étrangères Lawrence Cannon a récemment témoigné sous serment durant plus de deux heures dans le cadre d'une poursuite judiciaire intentée par Abofian Abdelrazik.

Le Montréalais d'origine soudanaise demande une indemnisation financière et des excuses du gouvernement fédéral à la suite de sa longue détention au Soudan. Arrêté et détenu dans une prison soudanaise en 2003, il a ensuite été bloqué à l'ambassade canadienne à Khartoum durant un an, en 2008.

Il a pu questionner M. Cannon jeudi dernier, par l'entremise de son avocat, lors d'une rencontre d'enquête à huis clos, une procédure préliminaire au procès. Lawrence Cannon est aujourd'hui ambassadeur du Canada en France.

L'avocat de M. Abdelrazik, Paul Champ, affirme que l'interrogatoire de l'ex-ministre a été pour son client une expérience difficile, mais bénéfique. Les détails de la rencontre, qui s'est tenue à Ottawa, demeurent confidentiels. « Il s'est assis



SEAN KILPATRICK PC

Lawrence Cannon

devant M. Cannon, ce qui a été, je crois, un moment difficile pour lui, a exprimé M^e Champ en entrevue. C'a été un moment très fort pour lui. »

Allégations de torture

Âgé de 51 ans, M. Abdelrazik a déposé sa poursuite contre le gouvernement fédéral et M. Cannon en septembre 2009, pour avoir été détenu et torturé en vertu d'allégations de terrorisme.

Selon le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS), M. Abdelrazik et Adil Charkaoui auraient comploté pour faire exploser un avion de ligne en partance de Montréal et à destination de la France. M. Abdelrazik nie toute implication terroriste.

La Presse canadienne

David Johnston ira courtiser les investisseurs en Chine

MIKE BLANCHFIELD
à Ottawa

Le gouverneur général, David Johnston, jouera un rôle important pour le gouvernement Harper, qui l'envoie discuter d'investissements en Chine.

Quelques heures seulement après avoir lu le discours du trône mercredi à Ottawa, M. Johnston sera à bord d'un avion pour la Chine pour sa première visite en tant que gouverneur général, qui survient alors qu'Ottawa s'inquiète des investissements chinois.

Il s'y est déjà rendu une dizaine de fois durant la longue carrière universitaire qui a précédé son arrivée à Ottawa.

Sa visite se fera en même temps que celle de deux importants ministres conservateurs, John Baird, des Affaires étrangères, et Joe Oliver, des Ressources naturelles, une semaine seulement après la quatrième visite en Chine du ministre du Commerce international, Ed Fast. M. Johnston a affirmé qu'il allait rencontrer les nouveaux leaders chinois, dont le président, Xi Jinping, et le premier ministre, Li Keqiang.

Dans une entrevue avec La Presse canadienne, il a dévoilé son intention de promouvoir le programme économique du Canada, centré sur l'Asie, et d'insister sur les quatre décennies de relations canado-chinoises. « Ces relations se sont bien développées au cours des quarante dernières années, a-t-il soutenu. Toutefois, je crois que nous traversons une période charnière, durant laquelle nous pouvons prévoir d'importants changements. »

Ressources naturelles

M. Johnston s'adressera à l'assemblée générale annuelle du puissant Conseil commercial Canada Chine à Pékin, quelques jours après son arrivée. Et il soutient qu'il sait que les ressources énergétiques et les investissements seront au centre des discussions.

La Chine a grand besoin de ressources naturelles, que le Canada voudrait lui fournir. Cependant, des obstacles ralentissent les échanges, dont un projet d'oléoduc pour transporter le pétrole brut de l'Alberta aux ports de la côte pacifique, et une ambiguïté sur la réelle position du Canada face aux investissements étrangers d'entreprises dites d'État.

La visite de M. Johnston surviendra deux semaines seulement après qu'un des plus influents anciens ministres de Stephen Harper, Jim Prentice, eut prévenu le gouvernement qu'il chassait les investisseurs étrangers avec sa nouvelle réglementation contre les investissements d'entreprises d'État dans les gisements de pétrole.

M. Prentice, qui siège au conseil d'administration de la banque CIBC, a soutenu que les investissements chinois n'avaient pas tari. Il a toutefois affirmé que les investissements dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel avaient chuté de 27 milliards de dollars, pour la même période l'an passé, à 2 milliards, alors que les fusions et acquisitions sont passées de 66 à 8 milliards.

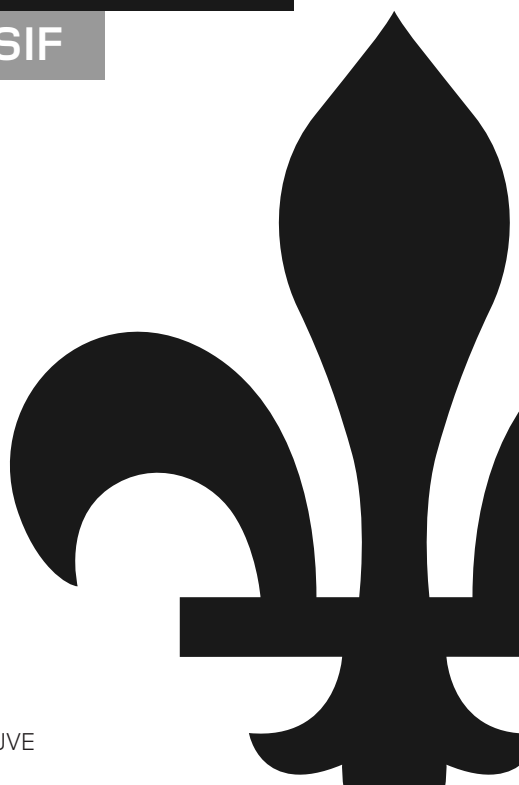
M. Johnston a aussi rapporté qu'il souhaitait établir des contacts directs, particulièrement dans l'éducation.

La Presse canadienne

RASSEMBLEMENT SOUVERAINISTE

POUR UN QUÉBEC INCLUSIF

Débat sur la charte de la laïcité de Québec solidaire

avec Françoise David
Alexandre Leduc
Asmaa Ibnouzahir
et Michel Seymour20 OCTOBRE 2013, À 12H30
SALLE SYLVAIN LELIÈVRE, CÉGEP DE MAISONNEUVE
ENTRÉE : 2701, RUE NICOLET

Le Bloc québécois exige la fin des « chicanes stériles »

Le Bloc québécois (BQ) exige que le gouvernement conservateur change d'approche avec le Québec, lors de la lecture du prochain discours du Trône, mercredi, à Ottawa.

Critiquant sévèrement les récentes réformes des programmes fédéraux, le chef du Bloc québécois, Daniel Paillé, réclame un engagement clair qui mettra un terme aux « chicanes stériles » avec le Québec.

Il cite la réforme de l'assurance-emploi, le projet de commission pancanadienne des valeurs mobilières, le dossier du pont Champlain et celui de Lac-Mégantic comme étant les principaux points chauds dans les relations entre Québec et Ottawa.

Le chef du Bloc croit que M. Harper doit prioritairement revenir sur la question de la formation de la main-d'œuvre et de la réforme de l'assurance-emploi, qu'il qualifie d'« insensée », martelant que la structure économique du Québec est différente de celle des

autres provinces. Daniel Paillé a recours au même argument pour s'opposer à l'éventuelle commission pancanadienne des valeurs mobilières.

Pont Champlain

Au sujet du pont Champlain, il dénonce la discrimination à l'endroit des entreprises de la Rive-Sud qu'occasionnerait un péage, et implore le fédéral d'agir rapidement à Lac-Mégantic afin d'aider cette région durablement touchée par la tragédie ferroviaire de l'été dernier.

Par ailleurs, Daniel Paillé en a aussi contre la décision du premier ministre Stephen Harper de proroger les travaux du Parlement de quelques semaines, une « mesure de diversion », selon lui.

Le chef bloquiste garde néanmoins espoir que quelqu'un « finira par sensibiliser » le gouvernement conservateur à la réalité économique du Québec.

La Presse canadienne

FRONTIÈRES, MURS et SÉCURITÉ

COLLOQUE INTERNATIONAL - 17 et 18 octobre 2013 - UQAM

UQAM

CHAIRE RAOUL-DANDURAND
Observatoire de géopolitique

Association for Borderlands Studies

Avec: Philippe Rekacewicz, géographe et cartographe, Le Monde diplomatique, France
Reece Jones, professeur, département de géographie, Université d'Hawaï à Manoa, États-Unis

Frontière canado-américaine: technologies de surveillance et cybersécurité

Table ronde de soirée, vendredi 18 octobre 2013, 19h

Avec le Lieutenant-Général Alain Parent, commandant adjoint du NORAD/USNORTHCOMMAND

Murs frontaliers | Immigration illégale | Industrie de la sécurité | Démocraties emmurées



Défense nationale



Commission canadienne de la sécurité



Institut canadien de la sécurité

#borderfence
@RDandurandProgramme complet et
inscription obligatoire
www.dandurand.uqam.ca

ACTUALITÉS

Napoléon
de grands salonsJEAN-FRANÇOIS
NADEAU

Mon grand-père se souvenait très bien du jour où « Monsieur Montréal », le maire Camillien Houde, avait débarqué chez lui, en pleine campagne, une grande cape de soie noire très théâtrale jetée sur ses épaules. Houde devait prendre ce jour-là les rênes d'un meeting politique dans les Cantons de l'Est. À peine sorti de sa limousine rutilante, il s'était révélé, comme partout ailleurs, capable de faire rire les foules comme pas un, sans jamais cesser de se prendre pour un grand seigneur.

Même dans son éternelle tenue de soirée, Camillien Houde soignait son image d'homme du peuple. Chaque semaine, ce populiste mangeait au moins une fois en public des fèves au lard. À la légère, certains le comparent aujourd'hui à un Denis Coderre, qui ne fait tout de même pas le poids même si, dit-il, « je mange tout », pour reprendre l'explication qu'il donna aux journalistes à qui il expliquait que, chez lui, on ne compostait pas les déchets organiques.

À sa mort, en septembre 1958, Camillien Houde avait été maire de Montréal pendant dix-huit ans et chef politique des conservateurs. Bien enveloppé par le sentiment de sa grandeur, il avait souhaité être enterré sous une copie du monument funéraire de Napoléon Bonaparte. Le tombeau, réalisé en marbre d'Italie, réplique à échelle réduite de celui de l'Empereur à Paris, trône dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, au milieu d'un carré d'autres notables aux os blanchis.

Elle ne date pas d'hier l'extrême modestie qui anime une partie de notre classe dirigeante. Mais on s'étonne tout de même encore, à lire *Le Mythe de Napoléon au Canada français*, un livre que

Elle ne date pas d'hier l'extrême modestie qui anime une partie de notre classe dirigeante.

vient de faire paraître le sénateur Serge Joyal, de constater à quel point ce bourreau européen à l'ambition effrénée eut, de ce côté-ci de l'Atlantique, bien d'autres émules que Camillien Houde. Le prénom de Napoléon n'abonde pas pour rien dans notre petite société pendant longtemps. Bonaparte apparaît avoir été un puissant marqueur identitaire.

Dans une attitude révérencielle envers Napoléon, Serge Joyal brosse un portrait étonnant autant que ravi de l'influence sur tout un monde social de cet archétype du chef fort et charismatique. Au fil des époques, plusieurs s'imaginent ni plus ni moins qu'à cheval sur les épaules du mythique général. Pour nombre de politiciens et d'hommes d'affaires, Napoléon est l'incarnation du triomphe de la volonté, l'être à qui l'on pardonne ses abjections parce que, le sabre dans une main, il arrive à faire croire qu'il tient la liberté dans l'autre.

Le sénateur-historien passe en revue une longue suite de traits culturels qui découlent de l'influence napoléonienne au Canada. Cette influence se traduit nettement chez certains politiciens, plaide-t-il, dont Pierre Elliott Trudeau et Brian Mulroney. Milla, l'épouse de ce dernier, offrit même un jour à son politicien de mari un coussin de salon brodé de ces mots touchants: «Napoléon vit: je l'ai épousé»...

Une anecdote révèle parfois des aspects moins connus de la pensée toute napoléonienne de certains personnages. On connaissait par exemple l'affection tout à fait désintéressée qu'exprimait, comme bien d'autres, Nicolas Sarkozy à l'égard de Paul Desmarais. La semaine dernière d'ailleurs, à l'annonce du décès du financier, l'ex-président français s'empressa d'ajouter quelques fleurs à un concert d'hommages inouïs dont même un Joseph Staline et sa *Pravda* auraient sans doute été envieux. Mais dans son livre, Serge Joyal rappelle que, dans l'ombre de Napoléon, le maître de Sagard fréquenta aussi le président socialiste François Mitterrand.

En février 1886, Mitterrand fit à Paul Desmarais, accompagné pour cette occasion de Lucien Bouchard et de Brian Mulroney, l'honneur d'une visite exceptionnelle de la pièce du palais de l'Élysée où Napoléon dut abdicquer le 22 juin 1815. À haute voix, le président de la République lui pour l'occasion le précieux document historique devant ses invités canadiens. Les observations consignées par Mulroney dans son journal à la suite de cette rencontre ne manquent pas d'intérêt: «Paul [qui avait beaucoup étudié la vie de Napoléon] était de toute évidence ému par ce spectacle peu commun.»

Le puissant homme d'affaires, après avoir vécu toute sa vie dans un luxe qui ressemble à une indigestion permanente, trouvera-t-il à son tour le repos dans un mausolée inspiré par celui de Napoléon? En attendant de le savoir, on notera que sa notice nécrologique rappelle — deux fois plutôt qu'une — que Paul Desmarais avait «une sensibilité particulière à la cause des sans-abri». Quand on gère des centaines de milliards de dollars et qu'on vit dans un Versailles en Charlevoix de plusieurs milliers d'hectares, c'est la moindre des choses, sans doute, de s'offrir une aussi délicate sensibilité tout en la soulignant sans gêne.

Porte-parole des rues Saint-Jacques du monde entier, sacré du titre de «génie absolu» par le chanteur Robert Charlebois, le financier Desmarais aura joué de l'épée partout tel un Napoléon, lequel s'assurait ainsi de son statut, conscient que le monde entier marchait de la sorte à ses pieds. Dès lors, il lui suffisait de seulement lever le petit doigt pour faire croire à sa grandeur.

jfn@ledevoir.com

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Côté veut ouvrir les appels d'offres aux cols bleus

JEANNE CORRIVEAU

Après une semaine éprouvante, le chef de Coalition Montréal a tenté de remettre sa campagne électorale sur les rails en mettant l'accent sur une meilleure gestion de la Ville. S'il est élu maire le 3 novembre, Marcel Côté compte notamment permettre aux cols bleus de participer aux appels d'offres pour décrocher des contrats d'infrastructures et ainsi faire concurrence au secteur privé.

«C'est une vieille demande des cols bleus de pouvoir travailler sur des contrats qui vont actuellement en gestion externe. Ça va leur permettre de montrer qu'ils sont bons et de rétablir leur image. Ça a été essayé dans d'autres villes et on a l'appui des cols bleus», a expliqué M. Côté lors d'un point de presse lundi matin.

Voirie

M. Côté a également plaidé pour une collaboration accrue entre les arrondissements, notamment en matière de déneigement afin que les arrondissements qui finissent cette opération plus rapidement puissent prêter main-forte à leurs voisins. Mais contrairement à son adversaire Richard Bergeron, il ne prône pas la centralisation du déneigement. «On ne veut pas revoir les pouvoirs légaux. On va travailler dans le cadre actuel de la Charte de la Ville de Montréal. La ville-centre contrôle déjà les artères et les voies collectrices. Pour ce qui est des voies locales, la collaboration entre les arrondissements adjacents est le meilleur moyen d'y arriver. On n'a pas besoin de chambarder l'ensemble des pouvoirs qui précipi-



Marcel Côté plaide pour une collaboration accrue entre les arrondissements de la métropole.

tent des crises beaucoup plus importantes et détruisent le lien de confiance. Bâtissons le lien de confiance et maximisons les initiatives de collaboration», a fait valoir M. Côté.

Le chef de Coalition Montréal a cité le regroupement des cours de voirie pour générer des économies. «Il faut examiner systématiquement les possibilités de collaboration. Ce n'est pas une question de forcer. Si un arrondissement veut rester seul, il va en payer le coût», a-t-il dit.

Finalement, Coalition Montréal propose de permettre le paiement de l'impôt foncier par mensualités, plutôt que deux fois par année, comme le demande inlassablement depuis des années un citoyen à chaque assemblée du conseil municipal. Marcel Côté souhaite du

même coup instaurer un mécanisme de paiement électronique. Quant aux taxes elles-mêmes, elles n'augmenteront pas au-delà du taux d'inflation, a réitéré M. Côté.

Déclaration surprenante

M. Côté a dû s'expliquer sur une déclaration qu'il a récemment faite au *Journal de Montréal*. «Je ne veux pas avoir la job de maire, je n'y tiens pas tant que ça», avait expliqué le candidat à la mairie au quotidien montréalais dans une entrevue publiée samedi.

M. Côté a indiqué que les journalistes ne devaient pas prendre ses déclarations au pied de la lettre, car, sinon, il ferait les manchettes tous les jours: «Ce que je disais, c'est que je cherche de la population un mandat. Je ne veux pas la job de maire pour avoir la job de maire. Je n'ai pas besoin de ça. Je suis capable de payer mes voyages à l'étranger. Par contre, ce que je veux, c'est un mandat très clair. Il y a trois mois, je n'étais pas à la recherche d'un emploi. J'étais à la recherche d'un mandat.»

La dernière semaine a été difficile pour le chef de Coalition Montréal qui, selon un sondage réalisé pour le compte de l'Agence QMI, arrive troisième avec 17% des intentions de vote. Rappels que Marcel Côté s'est fait rappeler à l'ordre par le Directeur général des élections du Québec après que son équipe eut effectué 980 appels automatisés sans donner son nom afin de sonder les électeurs et de dénigrer les partis adverses.

Le Devoir



Richard Bergeron déplore le sort réservé aux enfants des écoles Hochelaga, Saint-Nom-de-Jésus et Baril, trois établissements montréalais aux prises avec des moisissures. À sa gauche, Pierre Lessard-Blais, candidat à la mairie d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonnette.

« Mon concurrent, c'est Denis Coderre »

Pour Richard Bergeron, la véritable course à la mairie de Montréal se joue entre l'ancien député libéral et lui

JEANNE CORRIVEAU

Pour le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, la véritable course à la mairie de Montréal se joue entre lui et Denis Coderre. M. Bergeron a d'ailleurs mis en garde son adversaire contre le sentiment de confiance qu'a pu lui inspirer le sondage publié la semaine dernière qui lui accorde une avance confortable dans les intentions de vote.

«On me dit que M. Coderre est en avance aux dernières nouvelles? Moi, je me souviens qu'en 2009, à la fin août, j'étais à 8%. Et au dernier sondage, 48 heures avant le vote, j'étais à 32%. J'ai finalement fini à 25,6%», a expliqué Richard Bergeron lors d'un point de presse lundi matin.

Manque d'idées

Questionné sur les promesses de Marcel Côté, chef de Coalition Montréal, plus tôt en matinée, M. Bergeron a reproché à son adversaire de manquer d'idées (voir autre texte). «Il n'y a pas de nouvelle là, il n'y a pas d'engagement pour le futur», a-t-il dit au sujet de l'étalement des taxes sur douze mois, un projet qui est déjà à l'étude à la Ville. «C'est déjà dans la machine. Tout ça est évalué en ce moment. On attend les résultats.»

«Je ne comprends pas pourquoi vous me posez tant de questions sur M. Côté, a-t-il poursuivi. Mon concurrent, c'est Denis Coderre. Marcel Côté, avec les erreurs qu'il a commises la

« Marcel Côté, avec les erreurs qu'il a commises la semaine dernière, j'espère que les Montréalais vont lui tourner le dos, tout simplement »

Richard Bergeron

semaine dernière, j'espère que les Montréalais vont lui tourner le dos, tout simplement. Avez-vous des questions sur Denis Coderre? Ça m'indiffère ce que pense ou ne pense pas Marcel Côté», a-t-il dit.

Mais selon lui, Denis Coderre, qui n'a pas fait de sortie publique lundi, est trop confiant. «Il ne faut pas s'asseoir sur ses lauriers, parce qu'à Projet Montréal, on travaille très très fort et on a des militants, de vrais militants, pas rémunérés», a indiqué M. Bergeron.

Danger autour des écoles

Richard Bergeron a fait ces commentaires lors d'une conférence de presse dans Ho-

chelaga-Maisonnette au cours de laquelle il a déploré le sort réservé aux enfants des écoles Hochelaga, Saint-Nom-de-Jésus et Baril, trois établissements aux prises avec des moisissures. Les enfants ont été relocalisés ailleurs, et seuls ceux de l'école Baril savent qu'ils pourront retourner dans leur établissement en 2017.

Ce flou entourant l'avenir de ces écoles n'est pas de nature à inciter les familles à rester dans Hochelaga-Maisonnette, estime M. Bergeron.

Le chef de Projet Montréal a également exprimé ses préoccupations au sujet de la sécurité autour des écoles.

Deux enfants de sept ans sont morts happés par une voiture aux abords de l'école Hochelaga, l'un en 1993 et l'autre en 2000 — c'était l'un des camarades de sa fille qui a fréquenté cette école, a précisé M. Bergeron.

Le chef de Projet Montréal a donc ressorti le plan d'aménagement qu'il avait élaboré en 2000 pour sécuriser la rue Adam et les rues perpendiculaires. «C'était une des raisons qui m'ont amené à me lancer en politique municipale. Nous avons appliqué ces principes dans le Plateau-Mont-Royal, mais ici, ça n'a pas été fait», a indiqué M. Bergeron au sujet de Mercier-Hochelaga-Maisonnette, un arrondissement contrôlé par des élus de Vision Montréal depuis deux mandats.

Le Devoir

Le Système rapide par bus coûterait 910 millions

Mélanie Joly voit la solution aux problèmes de circulation

JEANNE CORRIVEAU

La candidate à la mairie de Montréal Mélanie Joly a dévoilé lundi les détails du réseau de Système rapide par bus (SRB) de 130 kilomètres qu'elle souhaite implanter, une pièce maîtresse de sa plateforme électorale en prévision du scrutin du 3 novembre.

«Le SRB va répondre directement aux problèmes de congestion automobile que vivent quotidiennement les Montréalais et améliorer leur qualité de vie. C'est une réponse somme toute très simple, efficace et abordable à la question de circulation automobile», a expliqué le chef du parti Le Vrai Changement pour Montréal.

Le réseau de SRB montréalais s'inspirerait de ceux implantés à Bogotà, à Mexico et à Cleveland et comporterait, à terme en 2021, 130 km de voies réservées, dont 62 km lors d'un premier mandat. L'implanter coûterait 7 millions par kilomètre, soit quelque 910 millions, estime Mélanie Joly. La première phase, qui comporterait six circuits, se déploierait sur le boulevard Newman (à Lachine), le boulevard Henri-Bourassa, le boulevard Pie-IX, l'avenue du Parc, le chemin de la Côte-des-Neiges et au centre-ville. «C'est 8 fois moins cher que le tramway et 40 fois moins cher que le métro», a rappelé M^{me} Joly.

Le système de SRB serait doté de voies réservées ainsi que de stations chauffées et climatisées. De plus, les véhicules bénéficieraient d'une priorité aux intersections. «Le SRB est un système à géométrie variable. L'intention n'est pas d'affecter la structure commerciale existante sur des rues comme l'avenue du Parc et Côte-des-Neiges», a indiqué Mathieu Bélanger, urbaniste et candidat au poste de conseiller pour l'équipe Joly.

Bien que le projet de SRB sur le boulevard Pie-IX accumule les retards depuis six ans, Mélanie Joly croit possible d'implanter cinq autres circuits au cours d'un premier mandat puisque les projets se limiteraient au territoire montréalais: «Je veux m'assurer qu'on ait le contrôle sur le projet contrairement à Pie-IX qui est géré par l'AMT [Agence métropolitaine de Montréal] et où différentes municipalités sont impliquées.»

Elle estime que la Ville assumerait 45% des coûts d'implantation. Les coûts de fonctionnement pourraient être couverts par les revenus de taxes supplémentaires que prévoit l'équipe Joly avec la rétention de 30000 familles à Montréal.

Plus tôt dans la journée, Richard Bergeron a reproché à M^{me} Joly de n'avoir qu'une solution unique, soit les SRB, pour tous les problèmes de Montréal. «Quand M. Bergeron dit qu'on pense petit, je trouve ça très drôle parce que lui arrive avec seulement 10 kilomètres [de tramway] au centre de Montréal, a répliqué Mélanie Joly. C'est une vision complètement déconnectée et réductrice. Montréal, ce n'est pas juste le Plateau Mont-Royal, c'est 19 arrondissements. C'est pour ça qu'on arrive avec 130 kilomètres.»

Plus tôt dans la journée, Richard Bergeron a reproché à M^{me} Joly de n'avoir qu'une solution unique, soit les SRB, pour tous les problèmes de Montréal. «Quand M. Bergeron dit qu'on pense petit, je trouve ça très drôle parce que lui arrive avec seulement 10 kilomètres [de tramway] au centre de Montréal, a répliqué Mélanie Joly. C'est une vision complètement déconnectée et réductrice. Montréal, ce n'est pas juste le Plateau Mont-Royal, c'est 19 arrondissements. C'est pour ça qu'on arrive avec 130 kilomètres.»

Plus tôt dans la journée, Richard Bergeron a reproché à M^{me} Joly de n'avoir qu'une solution unique, soit les SRB, pour tous les problèmes de Montréal. «Quand M. Bergeron dit qu'on pense petit, je trouve ça très drôle parce que lui arrive avec seulement 10 kilomètres [de tramway] au centre de Montréal, a répliqué Mélanie Joly. C'est une vision complètement déconnectée et réductrice. Montréal, ce n'est pas juste le Plateau Mont-Royal, c'est 19 arrondissements. C'est pour ça qu'on arrive avec 130 kilomètres.»

Plus tôt dans la journée, Richard Bergeron a reproché à M^{me} Joly de n'avoir qu'une solution unique, soit les SRB, pour tous les problèmes de Montréal. «Quand M. Bergeron dit qu'on pense petit, je trouve ça très drôle parce que lui arrive avec seulement 10 kilomètres [de tramway] au centre de Montréal, a répliqué Mélanie Joly. C'est une vision complètement déconnectée et réductrice. Montréal, ce n'est pas juste le Plateau Mont-Royal, c'est 19 arrondissements. C'est pour ça qu'on arrive avec 130 kilomètres.»

Le Devoir



Mélanie Joly

«C'est une réponse somme toute très simple, efficace et abordable»

ACTUALITÉS

Six recours collectifs contre Montréal

La Ville de Montréal va devoir faire face à six recours collectifs à la suite de manifestations survenues depuis le début de l'année dans la métropole. Julien Villeneuve, qui s'est fait connaître avec son personnage d'Anarcho-panda lors de la crise étudiante de 2012, a décidé d'intenter au moins une de ces actions au nom des manifestants qui auraient été « injustement arrêtés » lors de la manifestation anticapitaliste du 1^{er} mai 2013. M. Villeneuve réclame à la Ville de verser 5000\$ par personne arrêtée ou prise en souricière lors de cette manifestation. Une conférence de presse sera organisée, mercredi, pour connaître les détails des autres demandes. Selon les informations du *Devoir*, une de ces actions de groupe concerne le rassemblement du 5 avril 2013 où des manifestants ont dénoncé le règlement P-6 qui interdit le port du masque.

Le Devoir

Martine Ouellet en Corée du Sud

La ministre québécoise des Ressources naturelles, Martine Ouellet, effectue cette semaine une mission officielle en Corée du Sud, afin de participer au 22^e Congrès mondial de l'énergie. L'événement, qui se déroule jusqu'à jeudi à Daegu, rassemble plus de 3500 chefs de file mondiaux du domaine de l'énergie issus de l'industrie, des gouvernements, des organismes internationaux, des médias et des universités. La ministre souligne que le Québec se démarque à l'étranger par son expertise en énergie verte. Elle aura d'ailleurs l'occasion de prendre la parole durant le congrès dans le cadre d'une séance portant sur l'avenir des transports dans une perspective de croissance verte. M^{me} Ouellet entend notamment faire valoir les priorités et les initiatives du Québec en matière d'électrification des transports.

La Presse canadienne

SEPAQ: pas de grève, pas d'entente

Après un arrêt de travail d'une journée, les employés des 22 parcs nationaux de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) sont de retour au travail, bien qu'une entente n'ait toujours pas été conclue. Dans un bref communiqué publié vers 21h30 samedi, Lucie Boulianne, porte-parole de la SEPAQ, a fait savoir que les négociations se poursuivaient normalement et que la SEPAQ souhaitait conclure une entente au cours des prochaines rencontres déjà prévues entre les parties. Le personnel des 22 parcs nationaux, représenté par le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec, avait déclenché un débrayage samedi matin. Ces employés sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre dernier.

La Presse canadienne

Cybercriminalité: 7 millions de victimes

Plus de sept millions de Canadiens ont été victimes de cybercriminalité dans la dernière année, selon le rapport Norton 2013, et ce sont surtout les téléphones intelligents et les appareils mobiles qui ont été la cible des pirates informatiques. Plus du tiers des Canadiens utilisateurs de téléphones intelligents rapportent avoir été victimes d'actes de cybercriminalité. Ces douze derniers mois, le coût direct moyen par victime est estimé à 383\$, soit un total de plus de trois milliards de dollars au Canada. C'est plus du double des douze mois précédents.

La Presse canadienne

Élections: rien ne presse, selon Pierre Curzi

CATHERINE GIGNAC

Une autre voix s'élève pour inciter la première ministre Pauline Marois à garder le pied sur le frein.

À l'instar des députés de Québec solidaire, Françoise David et Amir Khadir, Pierre Curzi n'est vraiment pas pressé de voir de nouvelles affiches électorales venir se greffer au paysage québécois. Le président du Nouveau Mouvement pour le Québec espère donc que M^{me} Marois s'abstiendra de déclencher une campagne dans un horizon rapproché, faisant ainsi mentir les nombreux observateurs qui alimentent les rumeurs en ce sens.

Économie et Charte

L'ancien politicien et acteur soutient qu'il « s'accommoderait assez bien » d'un gouvernement minoritaire tout en faisant valoir que si le statu quo est maintenu momentanément, les élus auront non seulement la possibilité de poursuivre certains débats de fond à l'Assemblée nationale, mais aussi d'affiner leur stratégie par rapport

à des enjeux de premier plan. Selon lui, il serait « intéressant » de voir jusqu'à quel point le Parti libéral « s'opposerait à un plan de développement économique alors qu'il ne jure que par l'économie » ainsi que de voir les alliances qui pourraient se tisser entre le Parti québécois et la Coalition avenir Québec par rapport au projet de Charte des valeurs québécoises.

Il estime que si M^{me} Marois fait preuve de retenue et ne cherche pas à obtenir promptement un autre mandat, les discussions sur ce dernier enjeu pourront vraisemblablement connaître leur dénouement dans un théâtre adéquat, c'est-à-dire à l'Assemblée nationale. Il étaye son point de vue en notant que s'il devait y avoir « un vote des députés sur la Charte, plutôt que d'en faire un des thèmes majeurs d'une campagne électorale, ce serait mieux parce qu'une campagne électorale ça va forcément polariser, diviser alors que si on allait au bout du processus à l'Assemblée nationale, il y aurait probablement un vote majoritaire, et ce vote serait plus le reflet du consensus social ».

Rassemblement indépendantiste

De nombreux spectateurs ayant une fibre souverainiste n'ont pas eu besoin de se faire tirer l'oreille pour participer à un rassemblement indépendantiste tenu à Montréal dimanche après-midi. Il faut dire que plusieurs personnalités, dont les auteurs-compositeurs-interprètes Paul Piché et Alexandre Belliard ainsi que les comédiens Alexis Martin et Emmanuel Bilodeau, avaient accepté d'y offrir une prestation ou encore d'y prononcer une allocution. Le président du Nouveau Mouvement pour le Québec, Pierre Curzi, était aussi de la partie. L'instigateur de l'événement et porte-parole du réseau Cap

sur l'indépendance (RCI), Maxime Laporte, débordait d'optimisme au moment de dresser le bilan de l'activité. Il a expliqué qu'il est « en campagne permanente pour la souveraineté et que ce qui est merveilleux, c'est de voir qu'il y a toujours une mobilisation, qu'il y a toujours un enthousiasme par rapport à la cause ». M. Laporte ne s'étonnait guère de voir que « la réponse de la part des personnalités publiques a été bonne », car le rassemblement avait été organisé pour servir une cause qui lui semble noble. L'idée de base était, selon lui, de « ramener du positif » dans le débat sur la question nationale.

M. Curzi juge que si M^{me} Marois décide de laisser son autobus de campagne au garage cet automne, ses troupes ne seront pas nécessairement condamnées à mordre la poussière à l'occasion de la présentation du prochain budget. Il reconnaît que

« c'est généralement ce qui se passe quand un gouvernement est minoritaire », mais il ajoute que, « pour renverser le gouvernement, il faudrait que le Parti libéral soit bien convaincu qu'il ne sera pas minoritaire et il faudrait que la Coalition avenir Québec soit

bien convaincue qu'elle ne va pas disparaître ».

Pas de retour en politique

Peu importe le moment des prochaines élections, une certitude s'impose dans l'esprit de Pierre Curzi: son nom n'apparaîtra certes pas sur des bulletins de vote.

Il avance « qu'Option nationale aurait bien souhaité qu'il se joigne plus clairement » au parti, mais il précise, après une courte hésitation, que, « pour l'instant, il n'a pas l'intention de retourner en politique active ».

M. Curzi avait été élu, en 2007, dans la circonscription de Borduas sous la bannière du Parti québécois puis il avait été reconduit dans ses fonctions en 2008. En 2011, il avait quitté le caucus péquiste pour afficher clairement son opposition à un projet de loi visant à sceller l'entente entre Québec Media et la Ville de Québec à propos de la gestion du futur amphithéâtre de la Vieille Capitale. Il avait, ensuite, pris la décision de ne pas briguer les suffrages lors du scrutin de 2012.

La Presse canadienne



Un dernier repas vieux de 46 millions d'années

Des entomologistes américains ont annoncé lundi la découverte inédite d'un moustique fossilisé avec du sang dans son abdomen, absorbé pour son dernier repas il y a 46 millions d'années. « C'est le premier fossile d'un moustique encore gorgé de sang jamais mis au jour », a affirmé Dale Greenwalt, un biochimiste retraité travaillant au Musée d'histoire naturelle de Washington et principal auteur de cette découverte, paru dans les *Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences* (PNAS). Une analyse spectrométrique à résonance magnétique nucléaire avec polarisation a révélé que son abdomen contenait des teneurs très élevées de fer dont la source était des molécules de porphyrine qui entrent dans la composition du sang. Ces données confirment l'existence de la préservation de biomolécules complexes dans des fossiles pendant de très longues périodes, soulignent les chercheurs. Ils notent aussi que d'autres grandes molécules plus fragiles, comme l'ADN, ne survivent généralement pas à la fossilisation. PHOTO SMITHSONIAN INSTITUTION/AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Nobel en sciences économiques est décerné à trois Américains

Stockholm — Le prix Nobel en sciences économiques pour 2013 a été décerné à trois professeurs d'université des États-Unis qui se sont penchés sur les analyses des fluctuations à long terme des marchés, sous des angles différents — un travail qui a changé la manière dont les gens investissent.

Eugene Fama, 74 ans, et Lars Peter Hansen, 60 ans, qui enseignent à l'université de Chicago, et Robert Shiller, 67 ans, professeur à l'Université Yale, sont récompensés par l'Académie royale des sciences de Suède pour leurs analyses empiriques de la valeur des actifs sur les marchés financiers.

M. Fama a démontré en 1960 combien il était difficile de prédire le mouvement des marchés à court terme, ce qui a mené à faire des fonds indiciels un investissement courant.

Vingt ans plus tard, M. Shiller a démontré que la prévisibilité des marchés était meilleure à long terme, ce qui a encouragé la création d'investisseurs institutionnels, comme les fonds d'investissement, qui se basent sur les tendances du marché.

Il est aussi connu pour avoir mis en garde contre des bulles dans les marchés immobiliers et technologiques. Vers la fin de la décennie 1990, il affirmait que les marchés étaient surévalués. « Et voilà que l'histoire lui a donné raison, lorsque la bulle Internet a éclaté en 2000 », a expliqué le secrétaire du comité du prix Nobel, Peter Englund.

Actifs financiers

M. Hansen a pour sa part développé une méthode statistique pour mettre à l'essai des théories sur les actifs financiers, comme celles des deux autres lauréats.

« Leurs méthodes ont modelé les recherches subséquentes dans le domaine, et leurs découvertes ont été marquantes tant sur le plan théorique que pratique », a commenté l'Académie royale des sciences de Suède.

L'annonce de ces lauréats en sciences économiques conclut la remise des prix Nobel pour 2013. Les trois économistes se partagent un prix de 1,2 million de dollars.

Associated Press

L'UdeM a dépensé 42 000 \$ en frais de voyage en Chine en six mois

JULIEN ARSENAULT

L'Université de Montréal dit avoir remplacé la Chine au cœur de ses priorités, au point d'y envoyer 15 personnes dans le cadre de deux missions qui se sont déroulées entre octobre 2012 et mars 2013.

Au moins 42 000 \$ en frais de voyage, notamment pour des billets d'avion en classe affaires, ont été dépensés dans le cadre de ces deux missions, selon des documents obtenus par La Presse canadienne en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Sept personnes ont participé à une première mission en octobre 2012, qui a coûté 22 400 \$, alors que huit autres personnes se sont rendues en Chine six mois plus tard lorsque le recteur Guy Breton a reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université de Shanghai.

Seule la vice-rectrice de la Francophonie et aux partenariats institutionnels, Hélène David, a participé aux deux missions, selon un porte-parole de l'Université de Montréal, Mathieu Filion.

Une priorité

Ce dernier a ajouté que les autres participants aux missions étaient des doyens et des professeurs qui avaient des liens « plus étroits » avec certaines facultés des universités chinoises visitées. « C'était surtout pour établir des partenariats », a-t-il expliqué. Depuis quelques années, la Chine est une de nos priorités parce qu'il y a eu un peu de retard. »

Au mois d'octobre, neuf universités ont été visitées à Pékin, Shanghai et Chengdu. L'opération s'est répétée au mois de mars, sans toutefois se rendre à Chengdu.

Quant au doctorat honorifique remis à M. Breton par l'Université Jiao Tong de Shanghai, le 23 mars, le déplacement a coûté au moins 19 500 \$ à l'institution d'enseignement.

Le séjour du recteur de l'Université de Montréal, qui s'est étalé sur treize jours, a coûté 9561,65 \$, alors que celui de

M^{me} David, qui l'accompagnait, s'est élevé à 10 094,32 \$ pour huit jours.

Le porte-parole de l'université a défendu la décision de l'établissement d'envoyer un total de 15 personnes au cours de ces deux missions. « Avec la Chine, il y a une particularité, il y a une importance sur la hiérarchie et la rencontre avec les gens, c'est très important, a-t-il dit. C'est pour cette raison que nous avons organisé ces rencontres. »

Selon M. Filion, les dépenses engendrées par les deux missions en Chine se justifient. « L'Université de

« L'Université de Montréal n'avait pas fait de mission en Chine depuis plus de 10 ans »

Montréal n'avait pas fait de mission en Chine depuis plus de dix ans, même si nous avions des ententes avec certains établissements depuis trente ans », a-t-il dit.

Le porte-parole a également ajouté que la qualité de la recherche dans certains domaines dépend de partenariats avec des universités étrangères. « Avec l'Université de Pékin, on a des professeurs d'ici qui font des recherches avec leurs homologues chinois dans différents domaines, dont la médecine, la médecine dentaire et vétérinaire », a précisé M. Filion.

Au cours du débat entourant la hausse des droits de scolarité, le mouvement étudiant a souvent reproché aux universités québécoises de manquer de rigueur en matière de gestion, alors que les dirigeants de ces établissements affirmaient souffrir d'un sous-financement.

Selon une étude de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec dévoilée en janvier dernier, le sous-financement des universités québécoises relativement à la moyenne des établissements des autres provinces canadiennes atteignait 850 millions en 2009-2010.

La Presse canadienne

Un ouvrage sur une tranche d'histoire du Parti libéral du Québec

LES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

Une entrevue en profondeur avec l'historien Michel Lévesque

Ce soir 20 h 30

POUR TOUT SAVOIR : WWW.CANALSAVOIR.TV

EN COLLABORATION AVEC :
PRODUCTIONS
EBICO

canal
SAVOIR

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR

Solde de l'Action de grâce prolongé jusqu'à jeudi. De grâce, passez à l'action.

Porter vous laisse le temps de vous remettre des retrouvailles de l'Action de grâce. Vous avez jusqu'au jeudi 17 octobre pour réserver.

GRAND SOLDE

PROLONGÉ



Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 17 octobre 2013. Voyagez d'ici le 11 avril 2014. Le rabais est compris dans les tarifs. Porter peut exiger un achat 21 jours à l'avance. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires. Un supplément peut être facturé pour les bagages enregistrés et d'autres services optionnels.* Tarifs à partir de :

HALIFAX 3 par jour 172 \$	TORONTO 17 par jour 132 \$	SAULT STE. MARIE 206 \$	ST. JOHN'S 247 \$	SUDBURY 206 \$	THUNDER BAY 206 \$	TIMMINS 206 \$	WINDSOR 172 \$	BOSTON 227 \$
CHICAGO 242 \$	MYRTLE BEACH 286 \$	NEW YORK 221 \$	WASHINGTON Dulles 227 \$	PRIX TOUT COMPRIS				

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

flyporter.com

* Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 17 octobre 2013. Voyagez d'ici le 11 avril 2014. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles du 17 décembre 2013 au 25 décembre 2013 et du 1^{er} janvier 2014 au 6 janvier 2014. Porter peut exiger un achat 21 jours à l'avance. Les tarifs annoncés sont fonction de la disponibilité et peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires, qui peuvent atteindre 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. D'autres conditions (comme des frais de 25 \$ pour l'enregistrement d'un premier bagage et de 35 \$ pour un deuxième sur les vols à destination ou en provenance des É.-U., des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage sur les vols au Canada et des frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent être modifiées sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Pour en savoir plus, allez à flyporter.com. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaut.

ÉDITORIAL

MARC NADON À LA COUR SUPRÊME

Fédéralisme bancal

Non seulement la nomination de Marc Nadon contrevient à l'esprit de la loi sur la Cour suprême, mais elle met en plus en relief une des plus grandes failles du fédéralisme canadien.

Bloquée actuellement par une contestation judiciaire, la nomination de M. Nadon illustre à merveille ce vice du fédéralisme canadien actuel: l'arbitre suprême des différends entre l'État central et les provinces est nommé unilatéralement par l'État central.

Puisque M. Nadon aime tant le hockey (au point d'avoir laissé entendre qu'il avait été repêché par les Red Wings!), reprenons une image qu'a déjà utilisée la constitutionnaliste Eugénie Brouillet: si la LNH était comme notre fédération bancaire, l'organisation des Canadiens de Montréal, par exemple, pourrait choisir les arbitres lors des matchs disputés par son équipe. Le «CH» aurait beau garantir que les arbitres choisis seraient impartiaux, qu'ils auraient du hockey une connaissance impeccable, rien n'y ferait, l'apparence de conflit d'intérêts serait intenable.

Ainsi, à quelques semaines d'un verdict clé de la plus haute cour au sujet d'une institution pourrie mais cruciale pour l'équilibre politique de la fédération, le Sénat, Ottawa abat une des trop nombreuses cartes dont il dispose dans ce régime: la nomination d'un juge à l'un des trois sièges garantis par la loi au Québec. Le gouvernement Harper aime bien Marc Nadon puisqu'il a souvent donné raison à l'exécutif fédéral, notamment dans l'affaire Omar Khadr.

Pour placer cet inconnu des milieux juridiques québécois au plus haut tribunal (et en passant outre à la coutume qui aurait voulu qu'une femme y soit nommée), Ottawa fit une interprétation étreinée des règles. M. Nadon n'a jamais siégé comme juge à une cour québécoise. Il a, depuis 1993, œuvré au sein de tribunaux de l'État central, la cour fédérale et la cour fédérale d'appel.

Ottawa cite, en guise d'argumentaire, un avis qu'il a lui-même réclamé non pas à la Cour suprême actuelle, mais à certains de ses anciens juges. Selon ces «ex», il n'y aurait dans la nomination aucun accroc à la loi sur cette même cour. Même à son article 6: «Au moins trois des juges sont choisis parmi les juges de la Cour d'appel ou de la Cour supérieure» du Québec «ou parmi les avocats» du Québec. Or, arguent les «ex», M. Nadon a été avocat inscrit au barreau du Québec pendant dix ans, comme le spécifie l'article 5. Toutefois, il ne l'est pas actuellement, comme la loi l'exige et comme l'avocat torontois Rocco Galati le souligne avec raison dans sa contestation de la nomination.

Chose certaine, l'esprit de l'article 6 ainsi que la pratique des nominations à la Cour suprême depuis des décennies indiquent qu'Ottawa erre. L'esprit, c'est celui qui reconnaît que le Québec forme une «société distincte». Certes, le terme, central à l'Accord du lac Meech, n'a pas été inscrit dans la Constitution. Mais depuis l'Acte de Québec de 1774, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et la reconnaissance comme «nation» par les Communes, nombre de textes de loi confèrent au Québec le droit de cultiver sa tradition civiliste. Or, à la cour fédérale, M. Nadon n'aura traité de droit civil que par la bande.

Le ministre de la Justice du Québec, Bertrand St-Arnaud, avait fourni à Ottawa une liste de juristes québécois pouvant aspirer à la plus haute cour. Contrairement à la théorie du fédéralisme (que respectent nombre d'autres fédérations), l'État central a choisi de ne pas tenir compte de ces propositions. Et dire qu'en 2005, Stephen Harper promettait une «fédéralisme d'ouverture» qui reconnaîtrait «l'autonomie des provinces et les responsabilités culturelles et institutionnelles spéciales du gouvernement du Québec».

EMPLOI

66 800 emplois!

Il se joue depuis quelque temps une partie verbale pour le moins démagogique au sujet de l'emploi. À la suite de la publication des dernières données de Statistique Canada, le chef de la CAQ, M. François Legault, a écrit sur Twitter que le Québec n'a créé que 10 800 emplois depuis un an. Ce qui est vrai si l'on se contente de comparer septembre 2012 et septembre 2013 de façon isolée, mais cela constitue une erreur d'interprétation économique de débutant.

En réalité, cette première année d'un gouvernement du Parti québécois s'est conclue par la création de 66 800 emplois nets comparativement à l'année précédente. Voici pourquoi.

D'abord, constatons que le Québec a ajouté 15 000 emplois en septembre, ce qui a fait passer le taux de chômage de 7,9% à 7,6% et mis fin à trois mois consécutifs de baisse qui ont fait dire à certains commentateurs patentés que le bateau était en train de couler. En fait, s'il est vrai que la tendance observée depuis le début de l'été était inquiétante, elle n'était pas catastrophique.

Rappelons que les statistiques sur la main-d'œuvre active sont le résultat d'un sondage effectué tous les mois auprès de 56 000 ménages canadiens et comportent une marge d'erreur importante lorsqu'elles sont prises de façon isolée. Pour septembre par exemple, les 15 000 nouveaux emplois nets recensés par Statistique Canada pourraient avoir été plutôt de +30 000 ou de zéro compte tenu de l'erreur type.

Il faut donc prendre les données mensuelles pour ce qu'elles sont: un coup de sonde duquel se dégage une tendance plus ou moins précise qu'il faudra confirmer. Ce n'est qu'une fois l'année terminée qu'on calculera la moyenne des douze mois écoulés pour la comparer à celle des douze mois précédents et conclure à la hausse ou à la baisse de l'emploi.

C'est ainsi qu'on peut aujourd'hui affirmer qu'il s'est créé 66 700 emplois au Québec en 2010, puis 38 500 en 2011 et 30 800 en 2012 (en données non saisonnalisées, comme il se doit). Ce sont ces résultats que l'histoire retiendra.

Revenons à l'année en cours pour constater que, contrairement au discours alarmiste que le PQ n'a pas su contrer, le Québec a connu une croissance de 66 800 emplois nets entre octobre 2012 et septembre 2013, soit 27% des 250 000 emplois créés au Canada, comparativement à 99 800 pour l'Ontario et à... 3 700 pour la Colombie-Britannique.

Le bilan de cette première année complète d'un gouvernement du PQ au chapitre de l'emploi est donc très positif.

Cela dit, il ne fait pas de doute que la faible croissance du PIB observée depuis quelques mois a de quoi susciter l'inquiétude. Fallait-il pour autant annoncer 2 milliards de dollars de nouvelles dépenses pour créer 15 000 emplois supplémentaires par année d'ici 2017? Qu'est-ce que ce sera pendant la campagne électorale?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS!

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Directeurs adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

La fleur de lys? Quatre trente sous pour une piastre!

Madame Françoise David,

Les journaux du 10 octobre 2013 nous apprennent que vous avez suggéré de remplacer le fameux crucifix de l'Assemblée nationale par la fleur de lys. «Plus rassembleuse», auriez-vous ajouté.

Tout à fait d'accord pour renverser le crucifix, mais de là à le remplacer par une fleur de lys, autant dire que nous allons changer «quatre trente sous pour une piastre». Dois-je vous rappeler, à vous qui êtes «de souche», que la fleur de lys comme composante du drapeau fleurdelisé est une survivance ringarde du temps où le Québec était la colonie d'une France monarchique et catholique qui n'existe plus?

S'il faut absolument remplacer le crucifix par un emblème rassembleur, c'est à l'iris versicolore qu'il faut s'adresser. Il est d'ici, il est du Québec d'aujourd'hui. Dois-je vous rappeler, à vous qui êtes de l'Assemblée nationale, qu'en l'adoptant comme emblème officiel, l'assemblée précisait qu'il remplace le lis blanc qui avait été adopté en 1963?

Et pendant qu'on en est aux substitutions rassembleuses, on pourrait demander au fleurdelisé d'accompagner le crucifix au Musée de la civilisation. Nous leur ferions de belles funérailles en brandissant bien haut le drapeau des Patriotes orné de l'iris du Québec. En 1838, à l'époque où ce drapeau tentait de faire surgir du Bas-Canada une république souveraine, Robert Nelson bien que n'étant pas de souche comme plusieurs autres patriotes, mettait en avant un projet de société d'une étonnante actualité. Se réclamant stratégiquement des «décrets de la Divine providence qui nous permet de renverser un Gouvernement», cette déclaration consacrait la séparation de l'Église et de l'État, assurait l'égalité de

tous devant la loi et le droit de tous à l'éducation, assurait l'émancipation des autochtones et quoi encore.

Au regard du Québec d'aujourd'hui, il n'y manquait somme toute que la reconnaissance du droit de vote aux femmes. Mon propos n'est pas d'essayer de gommer le passé; il est plutôt de savoir ce que nous en ferons. L'histoire n'est pas là pour qu'on y accroche nostalgiquement le présent. Elle nous dit plutôt ce que nous pouvons faire demain en nous rappelant ce que nous avons fait hier.

Antoine Baby
Saint-Antoine-de-Tilly, le 10 octobre 2013

L'Affaire du D^r Diab

L'article de Christian Rioux «Attentat de la rue Copernic — Les Français attendent l'extradition de Hassan Diab» du 3 octobre 2013 répète des allégations de témoignage incriminant contre le D^r Diab qui ont été discréditées devant le tribunal au Canada. De plus, l'article représente faussement quelques aspects de l'affaire et la position adoptée par les avocats du D^r Diab.

Il est bien connu que les procureurs au Canada (qui représentent la République française) ont admis que la cause contre le D^r Diab dépend d'un rapport d'analyse graphologique problématique française portant sur cinq mots seulement. Cinq experts en graphologie de premier rang d'Europe et d'Amérique du Nord ont témoigné que ce rapport d'analyse graphologique française contre le D^r Diab est non scientifique et partial, mais qu'il contient d'énormes erreurs. En outre, ils signalent que la preuve réelle nous éloigne du D^r Diab. Le juge d'extradition canadien a trouvé que le rapport d'analyse graphologique française contre le D^r Diab était «très problématique», «embrouillé», «très confus» et «suspect». Ce rapport suivait de près deux rapports de

graphologie précédents qui ont été retirés au Canada parce qu'on avait démontré qu'ils se basaient sur des échantillons graphologiques qui n'étaient même pas du D^r Diab.

Le juge d'extradition canadien a condamné la «preuve» concernant l'affaire du D^r Diab et a trouvé qu'une condamnation à la suite d'un procès équitable serait improbable. Contrairement aux prétentions de M. Rioux, les avocats du D^r Diab ont toujours fait valoir que la preuve dans l'affaire du D^r Diab n'est manifestement pas fiable. En outre, les autorités françaises elles-mêmes ont révélé qu'elles recherchaient le D^r Diab aux fins d'enquête et qu'aucune décision n'avait été prise à savoir si oui ou non il devait subir un procès.

Ces faits importants manquent dans l'article de M. Rioux. Le D^r Diab a nié à plusieurs reprises les allégations et condamné ce crime haineux. Il a affirmé qu'il était prêt à répondre aux questions des autorités françaises ici au Canada, mais son offre est restée sans réponse.

Mary Foster
Comité de soutien à Hassan Diab

Réponse de Christian Rioux

Madame,
Je n'ai jamais «prétendu» comme vous le dites que les preuves du juge Trévidic (note d'hôtel, témoignages, passeport) étaient «fiables». Sans entrer dans le détail des analyses graphologiques, j'ai mentionné que «Hassan Diab a toujours clamé son innocence» et qu'il y avait «selon lui, [...] erreur sur la personne». J'ai aussi rapporté les arguments d'Amnesty International selon lesquels certaines preuves du juge Trévidic ne seraient pas recevables en cour.

Une lecture attentive de mon article vous aurait évité d'attribuer au journaliste les points de vue nécessairement divergents des parties en cause.

Christian Rioux

LIBRE OPINION

Ma mémoire est meilleure que la tienne...

JEAN-FRANÇOIS CARDIN

Historien et didacticien, Université Laval

Dans *Le Devoir* (7 octobre 2013), Gilles Laporte, président du Mouvement national des Québécoises et Québécois, déplore avec raison les sommes astronomiques que le fédéral consacre pour reformater — entre autres publics visés — la mémoire historique des «Québécois» (lire ici des «Québécois d'ascendance canadienne-française», car, dans sa conception étroitement nationaliste des choses, le «Québec» se confond avec ce groupe, ce qui est évidemment faux d'un point de vue sociologique).

En lisant la première partie de son billet, je suivais tout à fait M. Laporte dans sa dénonciation des intentions politiques et nationales du gouvernement Harper. Mais en lisant la suite, où il énonce sa solution à cette offensive sur les consciences, que nous propose-t-il? De faire exactement la même chose!

Cette position est en fait tout à fait cohérente avec le combat que M. Laporte a

mené ces dernières années contre le programme d'histoire implanté en 2007 parce que ce dernier ne proposait pas la «bonne» version de la mémoire collective, c'est-à-dire la sienne et celle des autres historiens et intellectuels nationalistes conservateurs («conservateurs» au sens de vouloir préserver une interprétation de notre passé présentée comme un canon immuable) réunis autour de la mal nommée Coalition pour l'histoire.

Histoire et mémoire collective

C'est ce qui arrive quand on confond l'histoire — c'est-à-dire la discipline historique — et la mémoire collective. La première constitue, à l'aide d'une méthode basée sur des opérations intellectuelles centrées sur le sens critique — la méthode historique —, une mise à distance de la seconde, comme l'a bien montré, parmi bien d'autres, l'historien Arthur Marwick. Ce qui ne veut pas dire nécessairement un rejet de cette mémoire, qui elle est une construction sociologique et culturelle spontanée traduisant le point de

vue d'un groupe donné sur son passé, à un moment précis de son évolution.

Or, les interprétations historiques du passé québécois sont multiples et la fraude du gouvernement Harper, comme de M. Laporte, c'est de nous faire croire, en glissant comme ils le font de l'histoire vers la mémoire, qu'il n'y a qu'une seule conception de notre passé, la leur, une conception qui, bien souvent, est issue d'enjeux et de luttes politiques bien campés dans le présent.

Le meilleur moyen d'amener nos jeunes et futurs citoyens à savoir décoder les discours étroitement partisans des Harper, Laporte et autres vendeurs de prêts à penser sur notre passé, c'est de les initier à l'essence interprétative de l'histoire, dès le niveau secondaire, et de les amener ainsi à départager mémoire collective et histoire. C'est ce que les programmes d'histoire de 1982 et de 2006 avaient comme ambition, et c'est ce que prônait dès 1966 le Rapport Parent. Restera à voir comment le futur programme d'histoire, présentement en réécriture, se situera sur cette question.

IDÉES

Laval: la « baronnie » doit être démantelée

Cumulant à la fois les statuts de ville, de municipalité régionale de comté et de région administrative, elle voit ses élus porter trop de chapeaux à la fois

GÉRARD BEAUDET

Urbaniste, professeur titulaire, Institut d'urbanisme

Laval a retenu ces derniers temps l'attention de nombreux observateurs. L'intérêt pour ce qui se passe à l'hôtel de ville et dans l'entourage du maire de la troisième plus importante municipalité du Québec ne date toutefois pas d'hier.

Une dimension particulière du cas lavallois a toutefois échappé jusqu'ici aux analystes. C'est celle du territoire, ou plutôt des découpages administratifs qui se superposent dans l'île Jésus. En saisir l'importance requiert un retour en arrière.

À compter de la fin des années 40, l'île Jésus commence à accueillir les premiers contingents de nouveaux résidents qui franchissent la rivière des Prairies pour vivre l'idéal banlieusard. Ce mouvement gonfle les effectifs démographiques des paroisses rurales et les transforme durablement. Pour la seule décennie 1951-1961, la population de ce qui deviendra Chomedey passe de 7732 habitants à 30445, celle de Duvernay de 1529 à 10939, celle de Laval-des-Rapides de 4998 à 19227, celle de Pont-Viau de 5129 à 16077 et celle de Saint-Vincent de Paul de 4372 à 11214.

Cette urbanisation n'est qu'accessoirement encadrée par des outils d'urbanisme, et plusieurs promoteurs privilégiés des pratiques immobilières dignes du Far West, Aresville, Fabreville et Renaud, respectivement fondées en 1955, 1957 et 1959, en constituant des exemples éloquentes.

Les perspectives de croissance incitent certains acteurs à souhaiter des réorganisations administratives. Saint-Martin, L'Abord-à-Plouffe et Renaud sont fusionnées en 1961 pour constituer Chomedey. Mais les problèmes s'amplifient, les promoteurs s'en donnant à cœur joie, avec la bénédiction des édiles. C'est alors que Québec décide d'intervenir en créant, au début de 1964, une commission d'enquête sur les problèmes de l'île Jésus. Présidée par le juge Sylvestre, la commission recommande au gouvernement la fusion des 14 municipalités, ce qui est chose faite dès 1965. Commence alors un long cycle de consolidation d'une véritable baronnie.

Une île, une ville, une...

Adopté en 1970, le premier plan directeur de Laval prévoit que l'île sera entièrement urbanisée en 2000 et que la population se chiffrera à 1 million d'habitants. La réalité sera tout autre, la population s'élevant aujourd'hui à quelque 400 000 habitants. Cette évolution démographique n'en commande pas moins un effort soutenu de construction d'équipements commerciaux, institutionnels et récréatifs, sans compter les impacts de la redistribution, à l'échelle métropolitaine, des usages industriels et des espaces de bureaux. À Laval, on brasse de grosses affaires, généralement à l'abri des



ANNIK MH DE CARUFFEL LE DEVOIR

Sur le site de la Conférence régionale des élus de Laval, on peut lire que la municipalité « bénéficie d'une structure de gouvernance unique ».

regards indiscrets.

En 1979, le gouvernement du Québec crée les municipalités régionales de comté. Laval, à l'instar de quelques autres villes, est également une MRC dont le préfet est le maire. On découvre rapidement l'intérêt de ce statut, puisque les villes-MRC n'ont pas à se doter de plan d'urbanisme. En conséquence, le conseil de la MRC peut adopter une modification à son schéma d'aménagement, mener une consultation au terme de laquelle personne ne peut s'opposer formellement puis, en vertu du principe de conformité, forcer la Ville (sic) à modifier sa réglementation d'urbanisme sans qu'il soit possible pour quiconque de contrer la démarche. Ce n'est toutefois pas ici que s'affirme avec le plus de force la singularité lavalloise.

Elle réside plutôt dans la correspondance, unique au Québec, de huit territoires administratifs. En effet, à la Ville et à la MRC se superposent en 1984, la Société des transports de Laval; en 1987, la Région administrative de Laval; en 1989, la Région touristique de Laval; en 1998, la Commission scolaire de Laval (née de la fusion de cinq commissions scolaires); puis en 2004, la Conférence régionale des élus et le Centre de santé et de services sociaux de Laval.

Sur le site de la Conférence régionale des élus de Laval, on peut lire que la municipalité « bénéficie d'une structure de gouvernance unique » puisqu'elle « cumule à la fois le statut de ville, de municipalité régionale de comté et de région administrative. Le fait que les mêmes intervenants se retrouvent aux trois paliers de décisions constitue une force déterminante dans la conduite des projets et dans le développement cohérent de l'ensemble de son territoire ». Or, les élus lavallois siègent aux conseils d'administration d'autres instances énumérées ci-dessus. Sans compter que l'ensemble des membres des conseils constitue selon toute vraisemblance un milieu où presque tout le monde se connaît. Comment douter que cela puisse présenter quelques avantages? Mais aussi de sérieux risques de dérapage, dans la mesure où il peut s'avérer extrêmement difficile de s'opposer au noyau dur de ceux qui sont au cœur de ce système de gouvernance à qui rien n'échappe.

Le plus intrigant dans ce dossier, c'est que le gouvernement du Québec est le principal artisan de cet échafaudage institutionnel unique au Québec, alors même que des inquiétudes ont été périodiquement soulevées relativement à la gouvernance lavalloise. Un éditorial de *La Presse* ne signalait-il pas, voilà de cela vingt ans, que « sous les administrations des maires Jean-Noël Lavoie, Jacques Têtreault, Lucien Païement, Claude Ulysse Lefebvre et Gilles Vaillancourt, les rumeurs de scandales, de ramifications troublantes et de combines douteuses n'ont jamais cessé de circuler ». Or, poursuivait-on, « il n'y a pas de fumée sans feu ».

Comment expliquer le laxisme qui a contribué à la consolidation d'une véritable baronnie? Une baronnie qui a obtenu, en 1996, les budgets pour une usine d'épuration « purement lavalloise » au détriment de la solution moins coûteuse d'un raccordement à l'usine de la Communauté urbaine de Montréal puis, en 2001, un prolongement du métro... aux conditions dictées par son maire-préfet. Une baronnie dont on peut légitimement se demander quels autres bénéfices lui ont été indûment consentis en conséquence du poids politique ainsi acquis.

Au regard des récents événements, peut-on raisonnablement soutenir que la mise en tutelle, l'indignation d'un ministre et l'appel à une participation au scrutin de novembre suffiraient à justifier qu'on repousse du revers de la main la nécessité d'une révision de cet emboîtement administratif qui a contribué à l'essor et au maintien de la culture politique lavalloise?

LE MANIFESTE DES « JANETTE »

Aux femmes du Québec

JANETTE BERTRAND

Née à Montréal, mère de trois enfants, grand-mère de huit petits-enfants, arrière-grand-mère de trois petites filles et auteure dramatique

Toute ma vie, je me suis battue pour l'égalité entre les hommes et les femmes et j'ai toujours pensé que, si nous voulions garder cette égalité, il fallait être vigilantes. En ce moment, le principe de l'égalité entre les sexes me semble compromis au nom de la liberté de religion. J'aimerais vous rappeler que les hommes ont de tout temps et encore de nos jours utilisé la religion dans le but de dominer les femmes, de les mettre à leur place, c'est-à-dire en dessous d'eux. Devant la perspective d'un retour en arrière, je sens le besoin de prendre la parole. Je suis donc d'accord pour qu'il y ait une Charte des valeurs québécoises — souvent appelée à juste titre la charte de la laïcité — et que le gouvernement légifère. À ce propos, nous n'aurions jamais eu le droit de vote, nous serions encore sous la domination des hommes et du clergé si le gouvernement du temps n'avait pas légiféré. En ce temps-là, je me souviens, beaucoup d'hommes et même des femmes ne voulaient pas de cette loi et pourtant, sans ce droit de vote, où serions-nous aujourd'hui?

Appuyée par: Abila Janette Farhoud, féministe depuis son premier retour au Liban en 1965, mère de deux enfants et écrivaine; Brigitte Janette Poupart, née à Montréal, mère de deux filles, actrice, metteuse en scène et réalisatrice; Chantal Janette Renaud, scénariste, belle-grand-mère de neuf enfants; Denise Janette Filiatrault, née à Montréal, mère de deux filles, grand-mère d'un garçon, actrice, metteuse en scène et réalisatrice; Denise Janette Robert, mère d'une fille, productrice; Djemila Janette Benhabib, née en Ukraine de père algérien et de mère chypriote-grecque, mère de Frida-Paloma, écrivaine; Edith Janette Cochrane, née à Amos, Abitibi, mère de deux enfants, comédienne; Évelyne Janette Rompré, née à Québec, mère d'un enfant, comédienne; Isabelle Janette Le Pain, née à Saint-Jean-sur-Richelieu, M. sc. et enseignante en travail social, auteure; Joëlle Janette Morin, née à Montréal, actrice et militante; Julie Janette Snyder, née à Greenfield Park, mère de deux enfants, animatrice; Louise Janette Mailloux, née à Cabano, professeure de philosophie; Marie-Anne Janette Alepin, née à Verdun, d'origine syrienne, mère de deux enfants, comédienne et productrice; Michelle Janette Blanc, née à Québec, grand-mère, consultante conférencière et auteure; Naima Janette Lamghoupi, née à Rabat, mère de deux filles; Rakia Janette Fourati, née en Tunisie installée au Québec, mère de deux garçons, membre de la ligue pour la défense de la laïcité et des libertés en Tunisie; Rivkah Janette Katz, born in Montreal Quebec to a Hasidic family, student; Stéphanie Janette Crête-Blais, née à Québec, comédienne; Valérie Janette Vennes, née à Québec, mère d'un enfant, travailleuse sociale.

L'électrification des transports, fausse bonne idée à court-circuiter

Une telle mesure coûte cher et ne permettrait pas au Québec de réduire ses émissions de GES

PIERRE-OLIVIER PINEAU

Professeur titulaire à HEC Montréal

L'électrification des transports apparaît intuitivement comme la voie de l'avenir. Elle permettrait au Québec de réduire ses importations de pétrole, tout en utilisant son surplus d'électricité. Lorsqu'on y regarde de plus près, cependant, elle coûte cher, n'aide en rien à l'atteinte des objectifs de réduction des GES, et contribuera à la détérioration de la santé de la population comme à l'augmentation des inégalités. Il est temps de court-circuiter cette fausse bonne idée avant qu'il ne soit trop tard.

Au Québec, en 2010, 43% des émissions de gaz à effet de serre (GES) provenaient du secteur du transport. Cette année-là, la province a importé pour 11 milliards de dollars de pétrole. En moyenne, chaque ménage québécois a ainsi dépensé 1883\$ en carburant pour ses véhicules, alors que la facture d'électricité (toute québécoise!) ne s'élevait qu'à 1324\$. Dans ce contexte, l'électrification

des transports semble être une évidence. Garder plus d'argent au Québec, tout en réduisant les émissions de GES? Certainement!

Le gouvernement Charest a proposé en 2011 que le « Québec roule à la puissance verte! » (Plan d'action 2011-2020 sur les véhicules électriques), un élan que le gouvernement Marois entend maintenir. On vise 300 000 véhicules électriques d'ici 2020, et l'on dépensera du même coup 50 millions en rabais offerts à ceux qui en achèteront, 95 millions pour le développement de la filière industrielle du transport électrique et quelques millions de plus pour des études de faisabilité et l'électrification du transport collectif.

De bien belles intentions, mais quelqu'un a-t-il tenu compte de ce qui se passe sur les routes? En 2010, les 7,9 millions de Québécois possédaient 4,4 millions de voitures et de camions légers pour le transport de voyageurs, émettant 20% des GES du Québec. Même si on arrivait à intégrer 300 000 véhicules électriques d'ici 2020, il n'y aurait globalement aucune réduction des émissions de GES dans le secteur du trans-

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'une revue d'idées afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages du dernier numéro de leur publication. Cette semaine, un extrait du quatrième numéro de la revue *Nouveau Projet* (nouveau-projet.com).



port, puisque le parc automobile continuerait de croître: on vend chaque année plus de 350 000 voitures et camions légers supplémentaires au Québec. Les émissions de GES doivent pourtant diminuer d'au moins 20% d'ici 2020, selon les objectifs du gouvernement.

Un véhicule électrique coûte de 10 000 à 20 000\$ de plus qu'un véhicule à essence. Les 300 000 véhicules électriques représenteront donc des dépenses de 3 à 6 milliards supplémentaires, pour les 3,29 tonnes de GES que chacun d'entre eux permettra d'éviter annuellement. Sur dix

ans d'utilisation, ces émissions évitées coûteront ainsi plus de 300\$ la tonne de GES. Certes, 4,2 milliards de litres d'essence n'auront pas été achetés, et donc environ 4,2 milliards en importation de pétrole auront été épargnés. Toutefois, le montant supplémentaire investi (3 à 6 milliards) l'aura été auprès de Nissan, de Ford et d'autres constructeurs de voitures électriques étrangers. Bref, on n'aura pas retenu d'argent ici.

Électrifier le transport en commun, responsable de 0,8% des émissions québécoises, pourrait être une bonne idée, si cela permettait d'améliorer

la fréquence, la rapidité, la ponctualité et le confort du service. Malheureusement, ces éléments clés de l'attrait du transport en commun pour les usagers ne sont pas liés à l'électrification des autobus et des trains. Dans un contexte budgétaire difficile, ne devrait-on pas améliorer l'offre plutôt que de l'électrifier?

Les dépenses personnelles en transport dépassaient les 37 milliards en 2010 au Québec. Une inquiétude continue se fait cependant entendre au sujet du budget de la santé, qui tourne autour de 30 milliards. La voiture électrique, plutôt que d'aider à modifier notre rapport à l'auto, continue de nous ancrer dans le paradigme « automobile » qui définit notre société. Or, une telle organisation sociale contribue à réduire notre activité physique en limitant nos déplacements actifs, et n'est pas sans impact sur l'épidémie d'obésité, les maladies cardiovasculaires et les accidents de la route. Dans cette perspective, il serait plus productif de chercher à réduire l'usage de l'auto solo que de simplement changer le carburant.

Enfin, la mobilité individuelle basée sur l'automobile

réduit l'accès aux services (magasins, institutions scolaires, établissements de santé, etc.) de ceux qui n'ont pas de véhicule, soit les plus pauvres de la société. Une plus grande équité passerait par une meilleure accessibilité, requérant un urbanisme renouvelé bien plus que des bornes électriques.

L'électrification des transports coûte cher, n'aide en rien à l'atteinte des objectifs de réduction des GES pour 2020, et contribuera autant à la détérioration de la santé de la population et à l'inégalité des chances. Il est temps de court-circuiter ce projet et de se donner vraiment les moyens de réduire la consommation de pétrole, tout en augmentant la mobilité de tous. Le covoiturage, le transport actif et l'amélioration des transports en commun sont les clés de la réussite à court terme. Il sera toujours temps plus tard d'électrifier les véhicules, quand ce projet sera bien branché sur la réalité du transport au Québec.

Des commentaires? Des idées pour Les Idées en revues? Écrivez à arobitaille@ledevoir.com

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (correspondant), information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpelt (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphanie Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélar Cirino, François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier-Benoît Munger et Philippe Papineau, (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino Parazzelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (jean). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseur), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Clôt, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Susan Rooke, (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire). PRODUCTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Danièle Cantara, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

ACTUALITÉS

TRICHEURS

SUITE DE LA PAGE 1

des appels, dans certains cas prétendant faussement provenir d'Élections Canada, les informant à tort que leur bureau de scrutin avait déménagé, souvent à des kilomètres de chez eux.

Jusqu'à présent, le Commissaire aux élections n'a déposé des accusations que contre le conservateur Michael Sona, pour des appels faits dans Guelph. Le commanditaire des milliers d'appels faits ailleurs au pays reste inconnu. Une cause du Conseil des Canadiens, qui visait à faire invalider l'élection de six députés conservateurs élus par une très faible majorité au motif que des appels frauduleux avaient été détectés dans leur circonscription, a été rejetée ce printemps. Le juge a quand même confirmé que les appels avaient eu lieu et que la base de données pour les effectuer était probablement celle du Parti conservateur.

Marc Mayrand reconnaît que les enquêtes n'avancent pas vite et se plaignait du manque de pouvoirs du Commissaire pour forcer les partis politiques à fournir les documents réclamés. Il espère que le projet de loi promis par le gouvernement octroiera les pouvoirs manquants.

Ce projet de loi est l'objet de toutes les conjectures. Promis en 2012, il devait être déposé en avril dernier. Le ministre de la Réforme démocratique, Tim Uppal, a cependant annoncé qu'à cause de problèmes détectés à la dernière minute, son dépôt était reporté. La rumeur veut que le caucus conservateur, mis au courant du contenu du projet de loi, ait rué dans les brancards et fait reculer l'équipe ministérielle. Jamais on n'a su quel élément aurait à ce point déplu aux élus. Tim Uppal a été remplacé par Pierre Poilievre cet été. M. Poilievre a mentionné un dépôt d'ici décembre.

Marc Mayrand déplore le fait de ne pas avoir été consulté par le gouvernement pour élaborer ce projet de loi. « J'apprends en même temps que tous les Canadiens quand c'est déposé au Parlement. Ça n'a pas toujours été comme ça », dit-il diplomatiquement. Il rappelle le sort réservé en 2012 au projet de loi C-21 qui devait encadrer les

prêts électoraux. Concocté sans son apport, C-21 a été déposé en comité parlementaire par M. Mayrand parce que contenant trop de « failles ». « Ça aurait été plus utile pour le gouvernement et les parlementaires d'avoir l'occasion de partager sur ces questions et de les corriger avant le dépôt du projet de loi. »

C'est un euphémisme de dire que la relation entre le gouvernement et Elections Canada est tendue. La détermination de l'agent du Parlement à faire la lumière sur l'in and out conservateur de 2006 et à traquer les responsables — pour l'instant conservateurs — des appels frauduleux lui a attiré les foudres des troupes de Stephen Harper. Celles-ci ont, par exemple, voté contre une motion réitérant la confiance du Parlement envers Elections Canada. Qu'en pense M. Mayrand? « Je trouve toujours malheureux qu'on amène les institutions publiques dans la joute partisane. » Ces accusations voulant que le DGE traque seulement les conservateurs « ne sont pas fondées, assure-t-il. Elles m'apparaissent gratuites. »

Voter le « Jour du Seigneur »?

Marc Mayrand espère que le projet de loi conservateur accroîtra la transparence du processus électoral. À l'heure actuelle, seuls les candidats doivent fournir à Elections Canada leurs factures de dépenses électorales. Elections Canada peut en vérifier la conformité, étape importante puisque les dépenses sont remboursées à 50% par les fonds publics. Or, les partis politiques ne sont pas soumis à ce fardeau. « On rembourse 30 millions aux partis politiques par élection », rappelle M. Mayrand. « Moi, je fais le paiement, mais je ne peux pas certifier l'exactitude de l'information qui m'a été fournie, car je n'ai aucun document à l'appui. » Un chèque en blanc, quoi. « Tout notre système est basé sur la transparence, que ce soit en matière de contributions ou de dépenses. Mais je pense qu'il y a un trou dans la transparence. C'est une transparence plutôt occulte! »

Dans un contexte de débat sur la laïcisation des institutions, *Le Devoir* a demandé à M. Mayrand si le temps n'était pas venu d'instaurer des scrutins le dimanche, tout jour du Seigneur soit-il, afin de faciliter le vote et le recrutement du personnel électoral. Le directeur général du Québec a fait cette recommanda-

tion, restée lettre morte, en 2007.

« À l'élection de 2011, le vote par anticipation avait lieu le week-end de Pâques, répond M. Mayrand. Si vous saviez le nombre de lettres et d'appels qu'on a reçus pour nous dire que c'était scandaleux! Ça correspondait aussi à une fête juive. Il y a même eu une une à Kingston clamant Elections Canada hates God. [...] Or c'est complètement l'inverse qui est arrivé. On a eu le plus haut taux de participation au vote anticipé. C'est peut-être une indication que les Canadiens seraient plus disposés à voter les jours fériés ou une journée comme le dimanche. » A méditer.

Le Devoir

Marc Mayrand en cinq dates

Avril 1953: Naissance de Marc Mayrand.

Comme le directeur général des élections reste en poste jusqu'à l'âge de 65 ans (c'est le seul agent du Parlement à avoir un mandat à durée indéterminée), il pourra rester en fonction jusqu'en 2018.

Mai 1997: Devient surintendant des faillites, poste qu'il occupera jusqu'à sa nomination à Elections Canada.

21 février 2007: Nommé Directeur général des élections en remplacement de Jean-Pierre Kingsley.

15 avril 2008: Élections Canada effectue une perquisition au siège social du Parti conservateur à Ottawa. Les médias sont alertés par des voisins. Le premier ministre Stephen Harper déclare qu'Élections Canada doit répondre de ses actes.

29 mars 2012: Marc Mayrand comparait en comité parlementaire et révèle avoir reçu 800 plaintes, provenant de dix provinces et 200 circonscriptions, concernant les appels trompeurs. La date de la comparution avait été choisie par le président conservateur pour qu'elle tombe... un jour de budget.

WASHINGTON

SUITE DE LA PAGE 1

compromis et à mettre de côté certaines de leurs demandes jugées irréalistes. Elles auraient discuté des balises d'un accord qui permettrait au Trésor américain de continuer à emprunter jusqu'au 15 février 2014 et de rouvrir immédiatement les agences fédérales jusqu'à la mi-janvier. En échange, les démocrates offriraient des concessions sur certains aspects de la loi de réforme du système de santé. Des négociations budgétaires formelles seraient par la suite menées entre le Sénat et la Chambre des représentants pour le reste de l'année 2014.

Pour le moment, les détails de cet éventuel accord sortent au compte-gouttes, mais certains élus ont laissé savoir que le point d'achoppement demeure le montant des dépenses pour l'année 2014. Le montant des républicains serait beaucoup plus bas que celui des démocrates.

Depuis le début de cette impasse budgétaire, les républicains militent pour réduire considérablement les dépenses de l'État tandis que les démocrates voudraient augmenter les dépenses publiques en mettant fin au régime de réduction budgétaire automatique.

Lundi, le président Barack Obama a indiqué que les républicains étaient en mesure de régler ce problème et a appelé ses adversaires à « laisser de côté leurs préoccupations partisanes », faute de quoi les Américains courraient le risque « de faire défaut ». Lors d'une visite dans les locaux d'une organisation qui vient en aide aux plus démunis à Washington, le président Obama a martelé qu'un tel défaut du paiement de la dette « pourrait avoir des conséquences dévastatrices sur l'économie ». Malgré tout, il a annulé sa rencontre qui devait avoir lieu avec les membres du Congrès, lundi après-midi, pour essayer de régler cette crise budgétaire. Cette réunion a été reportée sans qu'une nouvelle date soit annoncée. La Maison-Blanche a indiqué que cette décision de reporter la rencontre allait permettre au Sénat de continuer à discuter et qu'il ne fallait pas interpréter ce report comme un signe négatif.

Les risques d'un défaut de paiement

Ces prochains jours, tous les yeux vont donc être tournés vers Washington dans l'espoir qu'une entente soit signée pour mettre fin à la crise budgétaire. Si c'est le cas, le Sénat et la Chambre des représentants devront par la suite voter avant jeudi soir pour l'entériner.

La directrice du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, espère que démocrates et républicains réussiront à s'entendre. Elle craint que l'économie mondiale ne subisse des « perturbations massives » si le plafond de la dette américaine n'est pas relevé. « Nous risquons, une nouvelle fois, de basculer dans la récession », a-t-elle mentionné lors d'une entrevue à la chaîne américaine NBC.

Les marchés mondiaux craignent aussi qu'il y ait d'importantes turbulences si les États-Unis ne parviennent plus à payer leur dette. Dans la journée de lundi, les Bourses ont tout de même bien réagi alors qu'un vent d'optimisme soufflait à Washington. A Londres comme à New York, les marchés ont clôturé en hausse et le dollar a résisté face à l'euro. Néanmoins, les républicains et les démocrates conviennent qu'un défaut de paiement serait catastrophique pour les États-Unis. Les observateurs font tout de même remarquer que les républicains tentent quand même de profiter de la situation et de l'échéance pour réclamer des réformes budgétaires; en particulier du système de retraite et des programmes d'assurance maladie publics pour les plus de 65 ans et les plus démunis. Ces programmes consomment 43% du budget fédéral des États-Unis.

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

BRIGNOLES

SUITE DE LA PAGE 1

mort du Front républicain» (droite-gauche) traditionnellement destiné à faire barrage au FN au second tour. Et la présidente de se mettre à rêver de « centaines, peut-être des milliers de conseillers municipaux ».

Même si on n'en est pas là, cette percée pourrait bien ne pas être passagère. Un récent sondage du *Nouvel Observateur* laisse même penser que le FN pourrait arriver premier aux élections européennes de mai prochain avec 24 %, devant l'UMP (22%) et le PS (19%). Ce serait un véritable coup de tonnerre en Europe.

Un « coup de semonce »

À droite comme à gauche, on se déchire sur les leçons à tirer du scrutin. Pendant que le président François Hollande reconnaissait que « les Français sont en droit de demander, même d'exiger, qu'il y ait des traductions de ce qu'ils ont consenti pendant ces derniers mois », le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, semblait dresser un bilan différent. « Brignoles n'est pas la France », a-t-il déclaré en



FRANCK PENNANT AGENCE FRANCE-PRESSE
Le candidat Laurent Lopez, du FN, après sa victoire de dimanche à la partielle de Brignoles, dans le Var.

blâmant les dirigeants de l'UMP qui, dit-il, « n'ont même pas levé le petit doigt pour défendre leur candidate ».

Le député socialiste Jean-Christophe Cambadélis n'hésitait pas, lui, à parler d'un véritable « coup de semonce ». Auteur d'une histoire de l'extrême droite (*La France blafarde*, Plon), M. Cambadélis estime que « le FN s'est mis au centre de la

vie politique et va être l'enjeu des prochaines élections ».

On n'est pas moins divisé ni inquiet à droite. C'est la première fois depuis 1998 qu'un candidat du FN l'emporte au second tour dans un duel contre un candidat de l'UMP. « Pourquoi n'avons-nous pas été capables d'apparaître comme la seule alternative crédible à la gauche? », a demandé l'ancienne ministre Rachida Dati, mairesse du VII^e arrondissement de Paris. Il y a quelques semaines, le candidat à la présidence de l'UMP François Fillon, ancien premier ministre, n'avait pas craint de dire qu'en cas de duel entre le PS et le FN, il voterait pour « le moins sectaire »... avant de revenir sur ses propos.

Des élections triangulaires

À gauche, certains relativisent tout de même cette victoire, rappelant que les socialistes étaient arrivés troisièmes dans cette circonscription à la présidentielle. Selon le secrétaire du PS, Harlem Désir, le FN profite de la forte abstention. Une analyse qui semble contredite par le fait que, parmi les nouveaux électeurs qui se sont mobilisés au second tour, une majorité a quand

même choisi le FN contre l'UMP.

Au PS, on envisage de présenter des candidats communs dès le premier tour dans les circonscriptions sensibles. Selon le porte-parole des socialistes à l'Assemblée nationale, Thierry Mandon, la crise actuelle est si grave que le PS serait même en train de perdre le vote traditionnel des fonctionnaires, dit-il. Selon lui, pour regagner une crédibilité, la gauche doit être « plus implacable avec ceux qui trichent » et « plus empathique avec ceux qui souffrent ».

Selon les analystes, la présence du FN dans de nombreuses triangulaires au second tour des élections municipales pourrait déstabiliser plusieurs candidats socialistes. Mais elle pourrait être encore plus fatale à l'UMP. Dans les prochains mois, cette menace risque de pousser certains candidats fragiles à tenter des alliances conjoncturelles avec l'extrême droite. Ce qui relance chaque fois les divisions dans une droite pourtant déjà très divisée. Pour l'instant, la seule certitude selon le journaliste du *Figaro* François-Xavier Bourmaud, c'est que « tous les indicateurs électoraux sont dans le rouge ».

Le Devoir

IMAGE

SUITE DE LA PAGE 1

outils de production et de diffusion des contenus, les représentations picturales sont désormais prédominantes dans la communication moderne, confirmant au passage la valeur d'un concept qui, à l'ère de la socialisation numérique, pourrait être évaluée à un peu plus que 1000 mots.

« Nos sociétés sont en train de franchir une nouvelle étape en matière de communication par l'image », résume au téléphone la sémiologue Catherine Saouter, spécialiste de l'image à l'UQAM. En 2009, elle a signé une vaste étude sur la photographie dans les univers numériques. « La culture de masse, la culture populaire a toujours été bien plus visuelle que la culture d'élite, une culture d'écriture dans des sociétés judéo-chrétiennes iconoclastes comme les nôtres. Or, aujourd'hui, cette culture populaire se manifeste de plus en plus dans les univers numériques colonisés plus seulement par les représentants de l'élite, mais surtout par M. et Mme Tout-le-Monde. » Avec une conséquence qui peut sonner comme un cliché: le Web rend de plus en plus visible cette culture de l'image.

Le doute ne résiste pas à la quantification. Chaque minute, 208000 images sont téléversées par les usagers sur le réseau Facebook à travers le monde, dont 28000 en passant par le réseau social Instagram consacré au partage de la réalité magnifiée par des effets de filtres. Sur ces réseaux sociaux, révélait récemment une étude HubSpot, les messages visuels reçoivent d'ailleurs en moyenne 53% de plus d'appréciation des abonnés, les fameux « j'aime », que ceux qui ne portent que des

mots. Cette obsession de l'image est amplifiée également par des sous-réseaux comme Vine — qui permet aux abonnés de Twitter d'échanger des images animées, dans un format de moins de 6 secondes — ou encore YouTube où, chaque minute, 100 heures de vidéo sont ajoutées, pour mieux être partagées ensuite par l'entremise des outils de socialisation qui animent le présent.

Appréhender la complexité

La tendance aurait pu être pressentie par le grand théoricien des médias John Berger, qui, en 1972, avait très bien compris l'importance de l'image dans la communication: l'appréhension du réel chez l'humain venant d'abord par la vision plutôt que les mots. Ceci explique cela, mais pas seulement, ajoute le sociologue et technologue américain Nicholas Carr. Le renforcement de l'image, détaille-t-il dans son livre *The Shallows*, serait inévitable dans les échanges qui, désormais, se jouent dans des univers croulant sous des masses d'informations. Pour cause: cette forme de communication simplifie la transmission d'idées complexes à un vaste public, en transcendant la barrière de la langue et des castes sociales. Elle permet aussi de surmonter les carences en écriture des analphabètes fonctionnels — qui forment près de la moitié de la population au Québec — et qui, désormais, grâce à l'image, ne sont plus exclus des conversations publiques et numériques.

« La force émotive et descriptive de l'image a toujours été un avantage », dit Mme Saouter en évoquant au passage, pour expliquer la prolifération de la chose, des « compétences sémiotiques s'étant développées et des gens de plus en plus nombreux à maîtriser le langage des images ». « Cette expression

par l'image entre également dans la sphère de personnes qui ont de grandes compétences, elle pénètre la culture d'élite et atteint désormais une plus grande maturité », qui laisse forcément présager un avenir prometteur à ce mode de communication.

L'universitaire en veut pour preuve les documents visuels qui apparaissent ici et là sur la toile, mais également la montée en flèche du journalisme en bande dessinée qui est en train de « battre en brèche » le dogme du photojournalisme, estime-t-elle. « L'image dessinée est de moins en moins considérée comme une expression artistique réalisée sur un coin de table. On prend conscience qu'elle peut être, elle aussi, une preuve de vérité, un terrain d'argumentation, d'expression, extraordinaire qui fonctionne et qui vient

s'ajouter aux autres formes de langage. »

Cette reconnaissance de la vérité, dans une image dessinée, serait d'ailleurs un phénomène nouveau dans l'espace social, dit l'universitaire, mais également un phénomène révélateur d'une époque qui, avec ses outils de communication, prend désormais un plaisir collectif à contourner l'écriture pour décrire et nommer son présent. Sans risque toutefois de faire sortir les mots et les lettres de son environnement. « C'est impossible, dit Catherine Saouter, pour des raisons organiques. Aucun moyen d'expression, en prenant du volume, n'a à ce jour effacé le précédent. On les accumule. On les démultiplie. Mais on ne les efface pas. »

Le Devoir

Micro-illustrations pour micro-nouvelles sur ledevoir.com

Les mutations technologiques, sociales et artistiques ne sont pas avares de surprises, surtout quand elles font se rencontrer le trait du bédéiste Michel Rabagliati avec les mots du romancier Michel Tremblay. Après avoir mis au monde le premier recueil de nouvelles littéraires en 140 caractères, au début de 2013, *Le Devoir* a décidé d'en imaginer une version illustrée par 13 bédéistes d'ici et d'ailleurs, en moins de 14 coups de crayon, et 5 jeunes réalisateurs qui ont accepté de faire entrer ces nano-récits dans des micro-métrages de moins de 140 secondes. L'obsession très contemporaine pour la concision croise celle de l'image et de l'illustration. C'était certainement une rencontre inévitable. Le résultat se déclinera

dès mercredi sur le site Internet du *Devoir* (*ledevoir.com*), mais également dans un livre électronique téléchargeable gratuitement sur l'iBook Store d'Apple. Le tout, pour former un nouveau lieu de rencontre aussi improbable que fascinant, où l'univers graphique et caustique de Garnotte croise la poésie d'Alexandre Jardin, où Guy Delisle rencontre Kim Thuy et Louis Hamelin, où Rabagliati, le père de Paul, fait entrer le monde de Jacques Godbout en un dessin, où Samuel Archibald et Patrick Doyon unissent leur pouvoir d'évocation et où, finalement, les transformations imposées par la modernité à la narration et à l'écriture collective et artistique du présent se révèlent être ici bien plus que des images.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390